Marsannay info

Mai 2019 N° 196

À découvrir :

> La vigne à Marsannay-la-Côte p. 5
> Inauguration du centre de loisirs p. 21

Dossier

> Le nouveau souffle des Portes du Sud p. 18

Point sur le recensement de la population

L'opération de recensement de la population s'est déroulée du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.
Dix agents recenseurs ont sillonné les rues de la commune afin de distribuer, puis de récupérer, les questionnaires relatifs au logement et aux occupants.
Un grand bravo aux agents recrutés pour assurer la mission : Murièle BILLET, Michel BILLET, Denis BORDOT, Marie-Claire DION, Aylin DOGAN, Anthony GAMET, Seher KAVAKLI, Clara MOURAT, Brandon ROYER et Marc URBANO.
Grâce à leur sérieux et leur persévérance, un peu plus de 97 % des logements ont ainsi pu être recensés, dont 55 % ont procédé par internet.

Installation de caveaux-urnes au cimetière communal

Fin janvier 2019, vingt caveaux-urnes (ou cavurnes) ont été installés au cimetière communal. Ces sépultures cinéraires sont destinées aux cendres des défunts. Il s'agit de petits caveaux construits en pleine terre dans lesquels peuvent être placées une ou plusieurs urnes funéraires.

Ces nouveaux équipements permettent à la commune d'élargir l'offre des prestations disponibles sur son territoire. En effet, elle dispose d'un espace cinéraire comprenant plusieurs columbariums, d'un "jardin du souvenir" pour la dispersion des cendres, et, à présent, d'un lieu concédé à l'inhumation des urnes.

Ces nouveaux équipements feront l'objet d'une prochaine tarification.

► Le pôle "administration générale" est à votre disposition au 03 80 54 09 00 pour vous apporter tout renseignement que vous jugerez utile.

Enquêtes publiques

- Projet de PLUi-HD de Dijon métropole : du 14 mai 2019 à 9 h au 14 juin 2019 à 12 h www.registre-dematerialise.fr/1242
- Projet d'aide de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Dijon métropole : du 14 mai 2019 à 9 h au 14 juin 2019 à 17 h
- Révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Dijonnais : du 16 mai 2019 à 9 h au 19 juin 2019 à 17 h.

► À disposition du public en mairie.

Information bruit

Afin de lutter contre les nuisances sonores, il est rappelé que, par arrêté préfectoral en date du 16 juin 1999, que la réalisation de travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers est réglementée. L'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques est autorisée :

- les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

En outre, Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Rappel sur la taille des haies

Il est rappelé que conformément à l'arrêté municipal en date du 3 novembre 2009 que les riverains doivent veiller à ce que leurs plantations ne débordent pas sur l'emprise routière et notamment sur les trottoirs engendrant une gêne pour la circulation. En outre, la hauteur maximale des haies qui délimitent les propriétés doivent être inférieure à 2 mètres.

Édito

Dans cet éditorial, j'ai tenu à rendre hommage au Colonel Charles Flamand, décédé le samedi 4 mai 2019.

Habitant de Marsannay jusqu'en 2007, il résidait depuis lors dans la région d'Épernay (Marne), et se rendait souvent dans sa maison du petit village d'Aujeurres (Haute-Marne), proche de Colombey-les-Deux-Eglises.

Patara de cœur, connu de beaucoup, respecté et apprécié de tous, il aimait chaque année revenir à Marsannay célébrer les commémorations nationales, retrouver ses amis et participer aux repas des anciens combattants.

Il était l'un des derniers grands résistants des Forces aériennes françaises libres et a toujours voulu témoigner de son expérience, en particulier vers la jeunesse.

En 1938, à 17 ans, Charles Flamand quitte sa famille et sa ville natale de Dijon pour rentrer à l'école des mécaniciens de l'Armée de l'air de Rochefort. En juin 1940, c'est la débâcle. Il fera tout pour ne pas être prisonnier et cherche à rejoindre sa base aérienne de Caen-Carpiquet : il découvre une base morte et vide de moyens organisés.

Après un périple aventureux, il se rend à la base de Saint Jean d'Angély en Charente Maritime où il rencontre le Capitaine Goumin : ils seront quatorze à s'embarquer à bord d'un Farmann 222-2 Altair pour rejoindre la Grande-Bretagne, deux jours après l'Appel du 18 juin par le Général De Gaulle. Arrivé à la base aérienne de Saint Athan au Pays de Galles, Charles Flamand y rencontre Charles De Gaulle, aux ordres duquel il se range.

Cela va conduire le jeune sous-officier membre des FAFL (forces aériennes françaises libres, condamnées à mort par le gouvernement vichyste) dans une longue expédition en Afrique (Gabon, Congo, Nigeria...), où il vivra toutes ces batailles, notamment Koufra en Lybie, l'Érythrée, la Syrie, puis la campagne d'Italie jusqu'au débarquement en Provence.

Charles Flamand a relaté son expérience et ses souvenirs de cette période d'histoire du 20e siècle dans son livre : Pour Rester Libre... 1939/1945 Maréchal, me Voilà !

"*Livre qui n'a pas d'autre ambition que d'apporter une aide pédagogique à ceux qui ont mission d'enseigner et qui auraient une vue trop restrictive de ce que fut la Résistance des premières heures.*" (extraits)

A la fin de la deuxième guerre mondiale, Charles Flamand continuera à servir dans l'Armée de l'air.

Le Colonel Flamand a reçu de très nombreuses décorations dont la croix de guerre 1939/1945, la Médaille de la Résistance. Il était Commandeur de la Légion d'honneur, décoration lui ayant été attribuée par Charles de Gaulle, puis élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur en 2015 par le président de la République François Hollande.

Charles Flamand, homme de conviction, europhile, grand patriote et figure de l'Armée de l'air, a vu toute une vie d'engagement donnée en exemple au nom de la Nation.

Votre Maire,
Jean-Michel VERPILLOT

▼ *Messieurs Charles Flamand et le maire, Jean-Michel Verpillot, entourés de M. Jacques Baruteu à gauche et M. Daniel Collard à droite.*

Nettoyons la nature !

Les jeunes footballeurs du Cercle laïque de Marsannay-la-Côte agissent pour la planète

Au-delà de la pratique du football, le club intègre également dans son projet associatif plusieurs projets d'éducation.

Aussi, les joueurs U8-U9 de l'école de football du Cercle laïque de Marsannay-la-Côte ont participé à une action dans le cadre du Programme éducatif fédéral (PEF) en collaboration avec l'enseigne "Leclerc" de Marsannay-la-Côte, sur le thème "Nettoyons la Nature".

Le 20 mars 2019, accompagnés par les éducateurs, les parents et trois personnes du magasin "Leclerc", ont tous arpenté les rues de Marsannay-la-Côte, afin de les nettoyer et ramasser les déchets. Au total, ce sont neuf sacs poubelles remplis qui ont été ramenés par les enfants.

Un beau geste pour la Planète et pour la prise de conscience des joueurs et des parents.

Un grand "merci" à Elodie de BAERE et au magasin "Leclerc" de Marsannay-la-Côte pour la réalisation de l'action.

Adrien FEVRIER
Responsable de l'école de foot

Actualités du "conseil municipal jeunes"

Toujours actifs et soucieux de leur environnement, les membres du "conseil municipal jeunes" (CMJ) ont pour objectif de nettoyer des petits coins de nature qu'ils ont repérés et que la pollution a envahi.

Ils prendront en photo les lieux pollués avant et après leur passage.

Autre action qui leur tient à cœur, et pour aller dans la continuité de la collecte alimentaire de cet hiver et de leur engagement, ils aimeraient un peu mieux connaître l'action de la banque alimentaire et du CCAS. Des rencontres sont prévues avec les bénévoles pour comprendre les actions qui y sont menées.

Ils ont dans l'idée de proposer des ateliers "faits maisons" (produits d'entretien, lessive, etc.) qui favorisent la création, à moindre coût, de produits nécessaires au quotidien.

Une rencontre avec le responsable des services techniques est également prévue pour discuter de possibles aménagements autour du collège.

► Plus que jamais, le CMJ est à l'écoute des autres et à l'œuvre dans des actions citoyennes pour aider les Pataras, jeunes et moins jeunes.

La vigne à Marsannay-la-Côte . . . .

Le 9 avril 2019 a été initiée, pour la première fois, et dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune de Marsannay-la-Côte, une soirée dédiée au thème de "La Vigne à Marsannay", où les viticulteurs sont venus à la rencontre des habitants.

La municipalité s'est fixée comme objectif de préserver et développer le caractère viticole de l'appellation Marsannay, qui participe pour beaucoup à "la qualité de vie des habitants", tout en prenant en compte la situation "urbaine" de la ville membre depuis 1999 de l'intercommunalité dijonnaise, et les questions, voire parfois les appréhensions, des habitants vis-à-vis des pratiques viticoles.

Un défi qui a connu, le 9 avril dernier, une traduction concrète, avec l'aide de la Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne (CAVB) et de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, pour une conférence débat organisée à la Maison de Marsannay-la-Côte, animée par Thomas Barbier, journaliste et éditeur de la revue "Femmes en Bourgogne".

Pour cette soirée, il a été fait le choix d'une courte entrée en matière sur le métier de viticulteur, au travers d'un film réalisé par le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB), pour laisser la plus grande place aux échanges directs, et "sans tabou", entre la salle et les neuf intervenants présents sur scène : Charlotte Huber représentant la CAVB, Pierre Petitot pour la chambre d'agriculture, Pierre Chatelon pour la direction départementale des territoires (DDT, dépendant de la Préfecture de la Côte d'Or), Sylvain Pabion régisseur du Château de Marsannay, Isabelle Collotte, Laurent Fournier, Cyril Audoin, Pierre Bart, pour la profession viticole de Marsannay, et Jean-Michel Verpillot, Maire de Marsannay-la-Côte.

Environ 80 habitants de Marsannay-la-Côte sont venus à cette occasion. De nombreuses questions ont été posées, dans un climat constructif et d'écoute mutuelle, sur le travail des vignerons, ses évolutions techniques et réglementaires, ses contraintes environnementales, ou les précautions à prendre par les riverains ou les promeneurs par rapport aux travaux en cours dans le vignoble.

Les viticulteurs ont expliqué que, sur la période de pousse d'avril à juillet, et quand les risques de développement de maladies de la vigne sont avérés, ils traitent désormais avec de nouveaux matériels au plus près de la vigne, conformément à la nouvelle réglementation en la matière, et avec le moins possible d'insecticides. Pierre Petitot a exposé de manière détaillée le nombre de traitements, variable d'une année à l'autre, avec des passages plus nombreux en viticulture biologique par rapport à la culture conventionnelle, en soulignant qu'il n'y a pas de lien entre le caractère olfactif d'un produit phytosanitaire et sa dangerosité effective, les traitements agréés en viticulture bio dégageant souvent une forte odeur.

D'autres questions ont porté sur les différents types de bouchage de bouteilles et leur impact pour la consommation finale, l'essence des bois utilisés pour les fûts, la biodynamie (si certaines sont en bio, aucune exploitation n'est actuellement labellisée en biodynamie sur Marsannay-la-Côte), la pollinisation de la vigne (la fleur est auto pollinisatrice), le broyage des sarments, ou le positionnement de l'appellation Marsannay - qui fait partie de la Côte de Nuits - par rapport aux vins dits de la Côte dijonnaise.

La soirée s'est évidemment achevée autour d'un verre de Marsannay, offert par les vignerons locaux, permettant ainsi aux habitants de parler directement avec tous les viticulteurs présents.

► De l'avis unanime des participants, cette soirée a permis de favoriser le dialogue entre les viticulteurs et les habitants pour une meilleure compréhension mutuelle, de communiquer sur le dynamisme de l'appellation Marsannay, qui espère obtenir prochainement une reconnaissance de 14 lieux-dits en premier cru par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), et d'échanger sereinement à propos des efforts fournis par la profession viticole pour répondre aux attentes environnementales de la population.

La commune de Marsannay-la-Côte compte sur son territoire 186 ha de vignes plantées AOC, 15 exploitations viticoles, et l'institut Jules Guyot des Sciences de la vigne et du vin au sein du pôle de recherche universitaire. Beaucoup de parcelles sont cultivées en bio. En ajoutant les viticulteurs des communes voisines exploitant à Marsannay-la-Côte, la profession représente plus de 200 emplois et l'appellation Marsannay correspond à 1 500 000 bouteilles produites par an en moyenne. Les vignes de Marsannay-la-Côte font partie des Climats du vignoble de Bourgogne inscrits au patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO.

Isabelle Collotte, Laurent Fournier, Pierre Bart, Cyril Audoin, Sylvain Pabion ▼

Regard citoyen

47 ans au service du secourisme

Gisèle Bourgeois reçoit la médaille “Grand Or” de l'ADPC 21

En 1972, Gisèle suit les cours de secourisme junior dispensés par Henri Berger, fondateur du groupe appartenant à la Croix-Rouge française en 1964 et de l'Amicale des secouristes créée en décembre 1970.

En 1974, elle obtient le BNS (brevet national de secourisme).

En 1976, elle passe avec succès la ranimation préparée par Michel Fournié, moniteur et instructeur national, qui a intégré le groupe de Marsannay-la-Côte.

En 1992, le groupe quitte la Croix-Rouge et rejoint la Protection civile.

En 1994, Gisèle devient moniteur national.

Elle enseigne le PSC (qui remplace le BNS), le PSE1 et le PSE2 (secourisme en équipe).

Elle est secrétaire de l'antenne de Marsannay-la-Côte, dirigée par Guy Faivre depuis 1989. Parfois, elle est porte-drapeau lors de commémorations.

En 1984, elle obtient la médaille de bronze, celle d'argent en 1989, puis la médaille "Grand Or" en janvier 2019.

À l'Amicale des secouristes où elle est membre depuis 1974, Gisèle est très active :

► de 1978 à 1982 : secrétaire adjointe,

► de 1982 à aujourd'hui : secrétaire (37 ans).

Elle participe à toutes les manifestations (service du repas des anciens, vente de calendriers, etc.).

Félicitations Gisèle, pour ton dévouement, ta disponibilité, ta compétence, ta discrétion et ta gentillesse.

▲ Gisèle Bourgeois

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque…) en vous faisant accompagner.

- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.

- Bénéficiez de l'opération «tranquillité seniors»: si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront**.

- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.

- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien…), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.

- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé («https»).

- Évitez de détenir trop d'espèces; privilégiez les paiements par carte bancaire.

- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.

- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide «Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!» sur le site www.interieur.gouv.fr

POLICE NATIONALE · Gendarmerie nationale · PP PRÉFECTURE DE POLICE

Des nouvelles de Jardins et vergers de Marsannay-la-Côte (JVMC)

Quelques journées ensoleillées en mars ont permis aux jardiniers(ères) de préparer la terre en prévision des prochains semis. On compte 40 parcelles occupées.

Cependant, même si "en mai, fais ce qu'il te plaît", attention aux risques de gel pendant les Saints de glace.

Le 11 mai : Saint-Mamert, "*le premier Saint de glace tu en gardes la trace*"
Le 12 mai : "*Saint-Pancrace, souvent apporte la glace*"
Le 13 mai : "*Avant Saint-Servais, point d'été ; après Saint-Servais plus de gelée*"

Une quatrième date, le 25 mai, qui n'est pas un Saint de glace mais qui y est rattaché, correspond au vieil adage "*Mamert, Pancrace, Servais sont les trois Saints de glace, mais Saint-Urbain les tient sous sa main*". Un dicton qui semble fait pour JVMC et ses jardins en Saint-Urbain !!

Mais peut-on encore parler de Saints de glace avec le réchauffement climatique, car même si on a plaisir à évoquer la tradition, les coutumes de nos anciens, nous voilà confrontés à une immense remise en question. C'est malgré tout une tradition que certain(e)s jardiniers(ères) continuent de prendre au sérieux.

L'assemblée générale a permis de faire le point sur les futurs projets et annoncer les manifestations : le "Troc vert" qui a eu lieu le 27 avril 2019 et le marché de courges qui se tiendra le 19 octobre 2019. Cette année, l'atelier vannerie accueille 19 vanniers(ères), avec, au programme, la fabrication d'un panier bourguignon et d'un panier rond à partir de différentes essences. Les petits écoliers reprendront le chemin de leur jardin potager préparé en amont par des jardiniers de JVMC où ils pourront planter, arroser, biner, observer puis déguster les différents légumes qui auront poussé : tomates, courgettes, haricots verts, etc. Il reste des parcelles pour les personnes intéressées.

► **Contact ✆ 06 49 71 32 69**

Jardins familiaux et verger de sauvegarde

Le Maire tient son engagement !

Conformément à sa volonté, exprimée en 2014, de préservation des terres cultivables propices au jardinage et arbres fruitiers en milieu péri-urbain, la majorité municipale s'est engagée à promouvoir la création de jardins familiaux et d'un verger de sauvegarde, en signant avec l'association JVMC une convention, approuvée à l'unanimité au cours du conseil municipal du 8 avril 2019, de mise à disposition à cet effet de terrains communaux situés dans la zone "En Saint Urbain".

À venir

Vide-grenier

Dimanche 23 juin 2019

L'Association Saint-Vincent de Marsannay-la-Côte organise un vide-grenier le dimanche 23 juin 2019, dans la cour du local de l'association au 37 rue de Mazy (au coin de la place de la mairie).

Si vous êtes intéressés pour avoir un emplacement (entre 2 et 4 mètres linéaires à 2,50 € le mètre), vous pouvez nous contacter au 03 80 59 83 36 ou par mail gerard.payen.bgn@gmail.com

Vous pourrez y trouver les petites merveilles qui encombrent nos greniers, mais aussi des livres et bien sûr une buvette et les fameuses gaufres de la Saint-Vincent.

► Entrée gratuite pour le public de 8 h à 18 h. Une bonne occasion de promenade, seul ou en famille...

Associations

Le Centre musical de Marsannay, centre de toutes les musiques, propose des activités variées pour tous les âges ! • • •

La petite enfance (0-6 ans) : Noémifasol accueille vos bouts d'chou et leur propose des ateliers d'éveil musical adaptés à leur âge. (0-3 ans : une séance de 1 h par mois, accompagné d'un référent) (4-6 ans : 1 séance de 45 min par semaine)

Pour vos enfants âgés de 7 à 11 ans, sans connaissances particulières, parce que tous les enfants ont le droit d'être sensibilisés à la musique !

Atelier chorale : exercices vocaux ludiques en collectif, apprentissage de chansons, développement de l'oreille musicale et de la culture musicale, prise de confiance de l'enfant, gestion du stress, notion de collectif, créer des liens avec d'autres enfants.

Atelier percussions : découverte et pratique des différents instruments de percussions, exercices rythmiques ludiques en collectif, travail du rythme et de l'indépendance, développement de la culture musicale, prise de confiance de l'enfant, gestion du stress, notion de collectif, créer des liens avec d'autres enfants.

La formation musicale et instrumentale pour les enfants, à partir de 7 ans, mais aussi pour les ados et adultes désirant débuter l'apprentissage de la musique. Les instruments enseignés au CMM sont : trompette, trombone, saxophone, clarinette, flûte traversière, accordéon, violon, batterie/ percussions, basse électrique, guitare, piano* et technique vocale*

(* liste d'attente).

La danse "hip-hop" : à partir de 4 ans - ados - adultes.

Le stretching postural (gym douce) : activité idéale pour les adultes et les seniors. Dites STOP aux problèmes de dos avec Magali qui saura s'adapter à toutes vos problématiques, afin de retrouver votre bien-être intérieur !

Activités seniors : le CMM propose des activités autour de la musique pour les seniors, dans un esprit de convivialité et de détente. Pour plus d'informations, contactez-nous !!

► Renseignements et pré-inscriptions : mercredis 26 juin 2019 et 3 juillet 2019 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

► Portes ouvertes du CMM : Mercredi 3 juillet 2019 de 14 h à 19 h

► Inscriptions : du 2 au 6 septembre 2019 - les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 17 h à 19 h - le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

► Plus d'informations ✆ 03 80 59 88 21 - ✉ centremusical.marsannay@gmail.com

À venir

Les prochaines dates du CMM à ne pas rater • • •

Concerts et portes-ouvertes

- ► 8 juin 2019 à 20 h 30 à la Maison de Marsannay : concert de l'Orchestre d'harmonie de Marsannay-la-Côte (invité : La Stadtkapelle, l'Orchestre d'harmonie de Schweich an der Mosel en Allemagne)
- ► 29 juin 2019 à 20 h 30 à la Maison de Marsannay : concert du Big Band de Marsannay-la-Côte
- ► 3 juillet 2019 de 14 h à 19 h à l'espace Langevin : portes-ouvertes du CMM

Sources : DR ►

L'association "Les enfants de la Porte d'Or"...

poursuit ses manifestations (après avoir lancé sa campagne d'adhésion), telles que sa vente de sapins en décembre 2018, une vente de fromage du Jura en janvier 2019 et, en mars 2019, son traditionnel carnaval avec défilé dans les rues de la Champagne Haute et lancer de confettis, une centaine d'enfants et de parents déguisés était présente. Fin mars 2019, nous avons organisé une bourse "puériculture - jeux et jouets" à l'espace du Rocher avec plus d'une soixantaine d'exposants.

Et en juin 2019, aura lieu la fête des écoles du groupe scolaire la Porte d'Or à la maison de Marsannay, avec différents stands de jeux et une restauration.

Retour sur les 36e Journées gourmandes

Une belle affluence aux "Journées gourmandes" organisées par Marsannay Initiatives, qui se sont déroulées les 16 et 17 mars 2019. Les fins gastronomes ont apprécié les spécialités d'ici et d'ailleurs. Démonstrations culinaires, Zumba et l'Orchestre "Ecluse 67" ont animé ces journées. Pour les enfants, atelier "création Fimo", maquillage, sculptures de ballons et un concours culinaire. La navette gratuite depuis le parking de Cora a de plus en plus de succès.

Un week-end réussi.

Un grand merci aux nombreux bénévoles fidèles, et à tous nos partenaires.

À venir

Allegria & Tôtout'Arts

Concert chants du monde

Quittant leur climat méditerranéen, les choristes de Tôtout'Arts de Villeneuve-les-Avignon viennent à la rencontre des Climats du vignoble de Bourgogne.
Invités par Allegria de Brochon-Fixin, la Côte de Nuits est le fil rouge pour leur découverte de notre région.

Musicalement, des climats, au sens de terres lointaines, relient les deux chorales. L'approche et la sensibilité des chefs de chœur Marion CHOMEL (Tôtout'Arts) et Brice MARTIN (Allegria) font la différence.

► *Samedi 1er juin 2019 - 20 h 30*
Maison de Marsannay - Entrée libre

Marché gourmand nocturne fin août & Fantastic picnic en septembre

Marsannay Initiatives vous donne rendez-vous pour son 5e "MARCHÉ GOURMAND NOCTURNE", sur le parking de l'office de tourisme, le vendredi 23 août 2019 à partir de 18 heures.

Et au "FANTASTIC PICNIC" le dimanche 22 septembre 2019 à la Maison de Marsannay.

Rendez-vous incontournable pour les enfants.

Associations

Un rendez-vous de printemps...

Le 1er trimestre 2019 a été riche en innovations pour "DièsElles"

Lors d'un samedi de fin janvier, "DièsElles" a invité Alexis LOUIS-LUCAS, percussionniste. Nous avons accueilli de nombreux choristes pour un atelier de percussions corporelles... Une bonne école pour travailler le rythme !

Puis, la chorale "DièsElles" s'est produite le 23 mars 2019 dans le cadre de l'évènement "ELLES chantent, dirigent, composent", à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes... En première partie de concert, nous avons accueilli une classe de la Maîtrise de Dijon.

Enfin, notre chœur de femmes s'est produit à l'église de Marsannay-la-Côte, le dimanche 12 mai 2019, avec un programme éclectique mêlant musiques profanes et sacrées. La première partie était assurée par une chorale mixte voisine, "Les vocalistes en liberté", qui répète à Chenôve.

Maintenant, "DièsElles" prépare activement les projets pour la saison prochaine, en particulier un programme très ambitieux de formation vocale individualisée... largement ouverte à de nouvelles choristes.

► www.diesellecompagnie.fr

À venir

La Patarate gourmande

6e édition ! Balade d'environ 6,5 km, propice à la détente, dans une ambiance conviviale au cœur des Climats de l'appellation Marsannay-la-Côte...

Animation musicale, dégustation et restauration sauront divertir les participants venus de Bourgogne et de régions plus lointaines...

Peut-être reste-t-il des places pour dimanche 26 mai 2019 !

► Inscriptions : ✆ 06 73 10 04 41
✉ patarate.gde21@laposte.net

Atelier des peintres

Venez découvrir et encourager le travail des élèves de l'atelier des peintres, à la maison des sociétés les 15, 16, 22 et 23 juin 2019, de 15 h à 19 h.

À cette occasion, vous pourrez rencontrer des membres de l'association et pourquoi pas nous rejoindre.

Entrée gratuite

► *Renseignements sur le site de la mairie ou ✉ atelier.despeintres21@gmail.com - ✆ 03 80 52 41 66 ou Joëlle Boizot ✆ 06 74 94 67 13*

Bulletin municipal de mai 2019 - Gratuit – 2 900 exemplaires tirés - Rédaction : Ville de Marsannay-la-Côte - Tél. : 03 80 5409 00 - Fax. : 03 80 5409 01
Site : www.ville-marsannay-la-cote.fr - Directeur de publication : Jean-Michel VERPILLOT - Crédits photographiques : service communication de la ville de Marsannay-la-Côte, Pixabay & DR - Conception : service communication - Impression : S2e - Dépôt légal : janvier 2019

Portrait d'un couple passionné de théâtre

Christiane et Christian Dallière • • •

Tous vous connaissent sous le pseudo des Chris... mais comment et en quelle année êtes-vous arrivés à Marsannay-la-Côte ?

Nous sommes arrivés à la Champagne Haute en juin 1977. Le quartier était idéal pour nous et notre fille puisque nous disposions, à proximité, du travail, des écoles et des commerces.

Au niveau du théâtre et de sa création, quelles sont les motivations qui vous ont poussé à mettre cette activité en place ?

Nous avions un passé associatif. Puis notre fille a fréquenté le centre de loisirs et nous participions pour Carnaval à l'élaboration de chars avec notamment des sculptures en polystyrène. Nous aidions les copains lors des matchs de foot, soirées festives telles que "jour de l'An", "choucroute" et fête des mères. L'inauguration de la Maison de Marsannay en 1982 avec l'Arlésienne, nous a permis d'entrer dans la chorale locale. Puis, sollicités par quelques amis, nous avons créé la troupe Diabolo en 1985. Nous jouions de petites pièces dans des foyers de personnes âgées, CCAS et avons alors adhéré officiellement au CLM le 1er février 1986.

Ce n'était pas trop difficile... Quels étaient vos moyens ?

Non, nous avions la foi... Au début nous étions six, la sono était un vieux poste de radio cassettes, les décors se résumaient à trois bouts de tringle avec des rideaux et nous présentions de petites pièces d'une demi heure. Puis le public a commencé à nous connaître et à nous encourager.

Comment avez-vous grandi et continué sur votre lancée ?

Au fil du temps, des adhérents (comédiens, techniciens, bénévoles) sont venus renforcer le groupe. Nous avons organisé des stages d'une semaine en juillet et août pour les enfants de la commune, agés de huit à onze ans. A chaque cours une douzaine de postulants était présente et on en refusait autant. Quelle magnifique aventure ! C'est ainsi que le 1er septembre 1989 naissait la section "Diablotins".

Et nous avons, pendant plusieurs années, conservé les mêmes Diablotins. Mais ils ont grandi et il y avait une grosse différence d'âge avec les petits nouveaux. A leur demande et celle de leurs parents, les "Diables à l'eau" sont nés en septembre 1992. Ce groupe accueille des comédiens à partir de dix-huit ans. C'est à ce moment là que Diabolo est devenu une compagnie.

Comment fonctionne la compagnie ?

Avant de se lancer dans des salles de spectacle pour du théâtre, des soirées sketchs, des arbres de Noël, pour le CCAS, la petite enfance, les animations de rue, des répétitions assidues sont nécessaires. Elles ont lieu salle du Rocher plusieurs fois par semaine pour certains groupes mais évidemment "quand on aime, on ne compte pas".

En ce qui concerne le financement, comment fonctionnez-vous ?

La commune par le prêt des salles communales et sa subvention, le conseil départemental par son aide, les sponsors pour les tombolas annuelles, permettent un bon équilibre des comptes.

Nous participons gratuitement aux soirées pour le Téléthon, la Mucoviscidose, les Restos du cœurs. Mais certains spectacles ne sont pas gratuits car nous devons faire face à des charges, aux déplacements nombreux et lointains, au renouvellement des décors et du matériel.

Que faites-vous pour Marsannay-la-Côte ?

Nous sommes vraiment très fiers d'avoir notre siège social à Marsannay-la-Côte, d'appartenir au cercle laïque et de valoriser l'image dynamique et culturelle de notre commune.

En résumé, qu'est-ce qui vous permet à tous les deux de tenir le coup au bout de 34 ans ?

Le plus, c'est notre travail en couple. Par ailleurs, nous sommes bien entourés par une équipe formidable : membres du bureau et adhérent ont une fonction bien précise. Ils nous apportent leur soutien de manière différente. Respect, attentions et petits gestes d'amitié permettent de maintenir une bonne ambiance.

Avez-vous des projets à venir ?

- *Organiser le prochain stage Diablotins du 26 au 30 août 2019 l'après midi à la Maison de Marsannay. Nous avons des candidats de 12 à 17 ans mais cette fois, peu de garçons se sont proposés. En travaillant en binôme avec la municipalité, nous aurons une nouvelle approche avec les jeunes pour de nouvelles recrues et proposer une ébauche de spectacle en fin de semaine.*
- *Continuer à trouver de nouvelles pièces "Vaudeville" pour les groupes car les communes qui nous font confiance aspirent tous les ans à des nouveautés, tant dans les spectacles que dans les décors. De nouvelles agglomérations s'intéressent à nos prestations pour 2019-2020 ce qui est très motivant pour l'ensemble de l'association DIABOLO.*
- *Encouragés par de nombreuses récompenses du Ministère de la jeunesse et des sports, par des témoignages, un diplôme pour l'école de théâtre, la compagnie monte des comédies musicales et des cabarets, souvent en partenariat avec le Centre Musical de Marsannay.*

► **Renseignements**
✆ 03 80 52 41 02 ou 06 44 88 63 47
✉ christian.dalliere@orange.fr

Retour en images sur Rencontre...ries avec Philippe Jalbert.....

▲ *Philippe Jalbert présente le livre écrit par les CE1 de la Porte d'Or*

Cette année, l'invité était Philippe JALBERT, auteur illustrateur. À cette occasion, Philippe JALBERT a rencontré la classe de CE1 de l'école "La Porte d'or". Les enfants lui ont présenté le **"dictionnaire du parfait loup"** qu'ils ont écrit à la manière de l'auteur. Une rencontre, tout public, a également eu lieu où petits et grands ont pu lui poser leurs questions.
Enfin, un concours était organisé dans les bibliothèques participantes et les enfants ont été nombreux à participer. Parmi les lauréats, un lecteur de la médiathèque. Bravo !

▲ *Remise des prix lors du lancement*

Avez-vous déjà créé votre compte sur le site de la Médiathèque Côte-d'Or ?

Médiathèque numérique
Le département vous propose une plateforme numérique avec des contenus gratuits : cinéma, savoir et presse !

Vous pouvez ainsi consulter les dernières revues, voir des films récents ou bien encore vous former : permis, méthodes de langues, cours d'informatique, sport et même dessin !

N'attendez plus pour bénéficier de cette offre et n'hésitez pas à demander un coup de pouce aux bibliothécaires pour vous inscrire !

Les boîtes à livres

Il y a un an, nous vous annoncions la mise en place de deux boîtes à livres sur la commune, une au bourg et une devant l'espace Wallon. Depuis, elles sont très régulièrement regardées et utilisées, et à chaque fois une surprise vous y attend !
Le principe est simple : vous déposez un ou plusieurs livres en bon état, et/ou vous en choisissez d'autres que vous emportez chez vous. Cela peut être des livres pour adultes ou pour enfants. Le but est de partager vos lectures et de donner envie à d'autres Pataras de les lire !
Pour les livres un peu abîmés, les pages jaunies, etc., pensez aux recycleries des environs où ils trouveront une seconde vie !
Bonne découverte et bonne lecture !

À venir

L'arbre à fleurs

Dans le cadre d'un projet pédagogique, portant sur le développement durable, les classes de l'école maternelle "Colnet" ont réalisé un magnifique "arbre à fleurs". Venez le découvrir tout au long du mois de mai à la médiathèque et vous verrez comment, avec des objets et des matériaux recyclés, les enfants les ont transformés en une véritable œuvre d'art !
Une présentation de documents sur le recyclage accompagnera l'exposition.

► *Jusqu'au 1er juin 2019*
Médiathèque Bachelard

Bricol'art

Atelier créatif à la médiathèque !

Quelques vieux papiers, de la ficelle, un peu de colle, beaucoup d'imagination... et la poésie opère ! La médiathèque organise un atelier bricolage à partir de livres désherbés (livres sortis des collections) afin de leur donner une seconde vie et de réaliser des scénettes en volume.

► *Mercredi 22 mai 2019 de 10 h à 11 h ou de 17 h à 18 h, pour adultes et enfants dès 8 ans. - Gratuit - Inscription ✆ 03 80 59 64 72*

La musique en fête à la médiathèque

Mash-up & jingle : Y a du fun dans la musique !

Créé et présenté par les classes de second cycle de formation musicale du Centre musical de Marsannay-la-Côte. Découvrir comment les grands transmettent les clés aux petits..."

► *Mercredi 19 juin 2019 à 17 h 30*
Médiathèque Bachelard

Découvrez le Beatbox - Animation tablette à partir de 8 ans

Ils sont sept alignés sur votre écran et n'attendent que vous pour savoir ce qu'ils doivent faire : rythme, chant, instrument, etc. Des combinaisons de rythmes et de couleurs qui permettent de créer des morceaux à l'infini ! La musique n'a jamais été aussi simple et ludique. Attention, application hautement addictive !

► *Mercredi 26 juin 2019*
de 17 h 30 à 18 h 30
Médiathèque Bachelard

Jouons à la bibliothèque Colnet

C'est la fête à la bibliothèque Colnet ! Ne manquez pas de venir en famille pour découvrir de nombreux jeux de société et également des jeux d'extérieur... si le temps le permet !

► *Jeudi 6 juin 2019 de 16 h à 18 h - Bibliothèque Colnet*

English-meeting, vous connaissez ?

Un rassemblement d'"english speakers" fin juin, à Marsannay-la-Côte ? Depuis trois ans maintenant, la médiathèque Bachelard accueille des lecteurs et lectrices mus par une seule et même motivation : discuter ensemble, pendant une heure, en anglais ! Ils sont accompagnés par Monique IMBERT, animatrice bilingue. Si vous avez envie de découvrir cette langue, venez vous joindre à eux le samedi 29 juin 2019 où les trois groupes seront présents et vous accueilleront autour d'un "english coffee" !
See you then !

► *Samedi 29 juin 2019 de 10 h à 11 h*
Médiathèque Bachelard
Pour adultes (de débutant à "fluent")

Dans ma valise, il y a...

Pour les vacances nous vous avons concocté une petite sélection de livres, de CD et de films... à découvrir et à glisser dans vos valises.

► *Du 24 juin 2019 au 26 août 2019 - Médiathèque Bachelard*

Fête de la musique

un temps fort populaire . . . . .

La fanfare Eyo'nlé et Barzingault, épaulés par une grosse programmation locale, pour cette nouvelle édition qui se déroulera à partir de 18 h 30 jeudi 20 juin 2019 à côté de la mairie

Une programmation tous publics pour les mélomanes comme pour les néophytes ou les simples curieux ; venez en famille, entre amis ; c'est gratuit ! Avec pour objectif d'accueillir l'ensemble de sa population, la nouvelle édition de la fête de la musique de Marsannay-la-Côte élargit encore son spectre musical. Rocks éclectiques, hip hop, slam, électro trip-hop mais aussi chansons françaises, humour et fanfare africaine, au milieu de chants participatifs et d'un bal populaire. Nous vous dévoilons ainsi les premiers artistes de la programmation. Au total, plus d'une dizaine de formations est attendue, réparties sur trois espaces scèniques.

Au programme...

Barzingault - www.barzingault.com
Une valse à Cotonou - www.youtube.com/watch?v=1WwH-ENjjYQ
La Luna façon bal - www.facebook.com / La Luna Del Oriente
Les D'Ukes - www.facebook.com / Les D'Ukes
Big band de Marsannay - http://cmm-musique.com
Chorale de Claudie (centre musical) - http://cmm-musique.com
Sunken Eyes - https://sunken-eyes.bandcamp.com
Parenthèses - https://parentheses.bandcamp.com
Hip-hop (ateliers du centre musical) - http://cmm-musique.com

Et pourquoi pas vous sur scène ? Musiciens en tout genre, inscrivez-vous à la scène ouverte au ✆ 03 80 54 09 06 !

► *Jeudi 20 juin 2019 - 18 h 30*
Quartier du Bourg - Place Jean Bart
Buvette et restauration sur place par les commerçants de la ville.

Une Valse à Cotonou

Véritable moment chaud doudou de la soirée, cette Valse à Cotonou est le moment, à ne pas rater, de chansons françaises cuisinées à la sauce africaine. Sur la scène ce sont les frères Ahouandjino et leur fanfare Eyo'nlé (Bénin), derrière la scène c'est Fred Burguière des Ogres de Barback qui officie, et c'est de toute beauté ! De Piaf à Gainsbourg, en passant par Ferrat, Ferré, Nougaro et Barbara, sans oublier Fréhel, Anne Sylvestre ou Jeanne Moreau, mais aussi, naturellement, La Rue Ketanou et les Ogres de Barback, ça sent bon et chaud le partage, la paix et l'envie de métissage entre les peuples. Alors pour écouter "La javanaise" sur un coin de plage à Cotonou, une "Barbara" aux accents ensoleillés, des "Rimes" de Nougaro chaloupées... c'est ici que ça se valse ! Photo : DR

Barzingault II le retour

Epinal, France
Chansons et humour... parfois. Après plus de 1 300 concerts à travers le pays dans tout ce qui peut faire office de scènes : théâtres, cafés-théâtres, centres culturels, rues, festivals, granges, estivales, etc., Barzingault revient à Marsannay-la-Côte. Cet enfant de Jacques Higelin, filleul des tontons Georges Brassens, Pierre Desproges, Coluche ou H.-F. Thiéfaine, avec pour copains : Thomas Fersen, Rita Mitsouko, Têtes Raides, Arno, Kent... Cet éternel barde blagueur revient donc partager ces dernières pépites textuelles et mélomanes. Vive Barzingault ! Photo : Seb Frezza

Parenthèses

Dijon, France (scène ouverte)
Parenthèses est un trio dijonnais, mélange d'électro world, tantôt pop, parfois rock, s'ouvrant sur des horizons hip hop, slam ou encore trip-hop. Frais et punchy à la fois avec un flow et des rifts qui évoquent des ambiances à la Silmarils. Photo : Parenthèses

La Luna façon bal

Dijon, France
C'est d'abord un voyage à travers l'Asie, le Moyen-Orient, l'Europe, pour découvrir une danse populaire, riche et envoûtante. Un cocktail chorégraphique flamboyant où se côtoient "tradition et modernité". Le tout suivi, si l'envie vous en dit, d'un grand bal populaire pour danser avec la Luna del Oriente, troupe de danse universitaire de Dijon, accompagnée par la chorégraphe Nora Zrida. Une occasion de partager un bon moment de convivialité sous la voûte céleste. Photo : DR

Sunken Eyes

Dijon, France (scène ouverte)
Sunken Eyes, littéralement "yeux enfoncés dans les orbites", est un groupe, comme le dit Jondi.fr, "Eclectic Rock", avec des influences diverses et variées mais cosmiques, allant de l'atmosphère planante à des rythmes beaucoup plus pêchus. Les voici donc chez nous après avoir fait la 1re partie de Christelle Cholet au festival des Nuits d'été, à Nuit-Saint-Georges. Photo : Christian Pitot

Les D'Ukes

Dijon, France
Les D'Ukes Ukulele club Dijon sont composés d'une petite trentaine de joueurs de ukulélés. Ils proposent un concert participatif dans une ambiance décontractée et revisitent les standards de la chanson française et de la variété internationale ("Salade de fruits", "Stand by me", "Le lion est mort", "La Javanaise"...). Pour leur venue en Pataraland, ils vous invitent à un karaoké géant avec une vingtaine de ukulélé en live comme bande son ! Photo : DR

Ciné plein air

Bohemian Rhapsody proposé par le pôle culturel, le CLM photo ciné son et les Tourneurs de l'UDMJC 21

Voici une séance de cinéma inédite, une séance en plein air. Avec la projection de **Bohemian Rhapsody**, nous vous donnons rendez-vous dans le parc de la Maison de Marsannay* pour un pique-nique tiré du sac avec une animation par le Centre musical de Marsannay suivie de la projection la nuit venue.

► *Samedi 6 juillet 2019 - 20 h Pique-nique & 22 h 30 projection - 4,50 € la séance - Rens. ✆ 03 80 54 09 22*
Parc de la Maison de Marsannay
** Repli possible en cas d'intempérie en salle J. Pathie de la Maison de Marsannay.*
Partenariat : Ville de Marsannay-la-Côte, CLM photo ciné son, UDMJC 21 et **conseil départemental.**

Le festival de la Côte de Nuits "Musique au Chambertin" orchestré par Thierry Caens lancera notre saison

Quoi de mieux qu'un festival avec une soirée jazz aux couleurs brésiliennes pour annoncer la future saison culturelle de la ville et ses surprises ? Mais pour sûr la soirée s'annonce dans une ambiance "Jazz Brasileiro" avec...

Nelson Veras - Une guitare personnelle, phrasée, charmeuse et virtuose. Généreux, expressif, lyrique, sa maîtrise instrumentale n'a d'égal que son goût du risque musical. Son exigence de l'improvisation ne connaît pas de limite. Son large répertoire oscille souvent entre compositions, standards de jazz et improvisations.

Lilananda jazz quintet - Lilananda jazz quintet présente actuellement son projet Bossa2.0, une relecture innovante de la Bossa Nova avec des arrangements modernes pour quintet de jazz et un quatuor à cordes Bossa 2.0. Voilà la mise à jour tant attendue pour ces belles bossas qui tournent avec leur charme suranné dans nos mémoires vives, avec la nostalgie et la force d'une madeleine de Proust. Le Lilananda jazz quintet, sous la houlette du brillant arrangeur qu'est Pierre Drevet, rebooste le logiciel de ce répertoire magnifique avec un plugin essentiel, la présence magique d'un quatuor à cordes. Jobim, Joao Bosco, Ivan Lins, Milton Nascimento, Chico Buarque, tous icônes d'une musique unique servie par un nouveau paramétrage qui garde le cœur chaud et pur de la bossa mais propose une nouvelle session d'écoute sublimée, moderne et originale.

Le projet est servi par la voix au timbre doux et profond de Claire Vaillant. Extension logicielle, les timbres se mêlent, la voix est utilisée là comme un second cuivre, là pour doubler la guitare. La trompette, le bugle, les sourdines ajoutent et développent la palette sonore. L'utilisation de la batterie, avec des percussions, amène un son plus sauvage, et la guitare avec ses effets saturés ou scintillants permet, dans un son global, de donner une personnalité forte à chaque morceau du répertoire.

► **Vendredi 27 septembre 2019 - 19 h lancement de saison culturelle (gratuit) et 20 h concert (17 à 20 €)**
Maison de Marsannay
www.musique-au-chambertin.org

Les Théâtrales

Des comédies Grands Crus en programmation à la maison ! . . . . .

C'est pourtant simple

"C'est pourtant simple !" est une histoire de femmes. D'abord parce que c'est la première pièce d'une auteure pleine de talent, Sophie Brachet, tombée dans la marmite "du théâtre ce soir", fan de comédies et de Jacqueline Maillan.

Ensuite, parce que pour une fois, il y a quatre rôles de femmes pour un homme ! Et il va avoir fort à faire ce pauvre Henri Bordier : cacher à sa femme Louise l'existence de Stéphanie, gérer un cambriolage, sa belle-mère Simone, comédienne fantasque qui fomente son grand retour sur scène et la voisine Madame Pinson et son caddy rempli de Prozac.... Pas si simple...

► *Vendredi 4 octobre 2019 - 20 h 30*

Dans la peau d'un superman

Après avoir tout perdu, Jacques et Marie, la cinquantaine, se retrouvent à vivre dans une HLM. Pour survivre, Jacques, déguisé en Superman devant les Galeries Lafayette, propose aux passants des selfies à 5 euros avec lui en Superman. De son côté, Marie prend tout ce qui se présente pour gagner quelques sous et profite des faveurs que lui offre son voisin Hamed, amoureux d'elle. Conscient de l'admiration que Marie porte à Hamed, et de peur que sa femme ne le quitte, Jacques tente tout pour lui redonner la belle vie qu'ils avaient avant. Amour, promesses, mensonges, jalousie : le bonheur est aux abois. Jacques saura-t-il retenir la femme qu'il aime ?

► *Vendredi 29 novembre 2019 - 20 h 30*

L'artn'acœur

Gilbert (Georges Beller) a tout pour être heureux. Il possède une galerie d'art qu'il tient avec sa sœur Gisèle (Véronique Demonge), travaille avec son meilleur ami (Frank Leboeuf) et partage sa vie avec une très jolie femme (Christine Lemler). Le seul problème de Gilbert, c'est l'argent ! Il ment à tout ce petit monde en jouant les Crésus, mais l'huissier de justice (Michèle Kerni) le rappelle à l'ordre de ses créanciers ! Gilbert trouve alors un subterfuge pour tenter de débloquer un héritage qui pourra enfin le sortir de cette galère. Mais son piège se retourne contre lui. Il découvre que tout ce petit monde n'était que pur mensonge, avidité et illusion. Pire ! Qu'ils étaient la source de sa ruine ! L'arrivée d'un inconnu (Nicolas Vitiello), attiré par l'arnaque comme une mouche sur un papier collant, plonge les protagonistes dans des scènes hilarantes, riches en rebondissements, mais criantes de vérités humaines.

► *Samedi 25 janvier 2020 - 20 h 30*
► *Dimanche 26 janvier 2020 - 16 h*

Le modèle Français

Antoine Paulain, le PDG de la société de sanitaires "Sanipaulain" et Élizabeth, sa directrice des ressources humaines, sont séquestrés par Pierre et Julien, les leaders syndicaux de l'entreprise, afin de les obliger à revenir sur un projet de délocalisation en Turquie. En l'absence de son directeur général, Antoine, incapable de gérer seul la crise, sort de ses placards les bonnes bouteilles et autres produits du terroir généreusement offerts par ses fournisseurs. Alors forcément, la fatigue et l'alcool aidant, les esprits s'échauffent, les langues se délient, les gaffes se multiplient, et quand Pierre découvre que son épouse Julie, responsable du comité d'entreprise dans la société, a profité des séjours qu'elle organise pour coucher avec à peu près la moitié du personnel, la lutte syndicale prend une tournure toute particulière, d'autant qu'Élisabeth, Antoine et Julien ont largement profité des faveurs de l'épouse volage ! Une comédie sentimentale à caractère social où il est question de crise industrielle, de luttes syndicales, d'abus de biens sociaux, de bonnes bouffes, de cocufiages, etc. Un modèle de franche rigolade !

► *Vendredi 14 février 2020 - 20 h 30*

De Gaulle est de retour

Pascal Gatineau mène une petite vie tranquille en tant que concierge d'une résidence de banlieue. Grand admirateur du Général, il est loin de se douter qu'il va passer une nuit pleine de rebondissements : en pleine tempête, on sonne à sa porte... le Général, oui le Général de Gaulle est de retour !

► *Vendredi 13 mars 2020 - 20 h 30*

Tu rentres quand du Panama ?

Un mari qui trompe sa femme avec une artiste peintre, qui, elle-même, le trompe avec un bel italien expert en œuvres d'art, qui, lui-même la trompe avec son jeune associé, il y a de quoi perdre la tête ! Surtout quand l'épouse du mari débarque sans prévenir ! Au Panama, on dissimule son argent, mais là, comment va-t-on pouvoir dissimuler tous ces mensonges ? Si vous avez envie de connaître la suite... rendez-vous au théâtre !

► *Vendredi 3 avril 2020 - 20 h 30*

► *Maison de Marsannay - Réservation dans les points de vente habituels et sur www.ngproductions.fr - Abonnements, groupes et comités d'entreprise : Nouvelle Génération Productions - ✆ 03 81 54 20 47 - Dans le cadre des "Théâtrales", un abonnement est possible : vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel de 28 € la place à partir de trois spectacles, ou de 23 € la place à partir de cinq spectacles. Sources : DR*

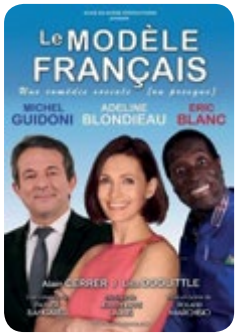

Zone d'activité Portes du Sud

Le renouveau se dessine du côté de la zone commerciale longeant la route de Beaune

Le projet de plan local d'urbanisme intercommunal pour l'habitat et les déplacements (PLUi-HD) de Dijon métropole pour 2020-2030 inclut une orientation d'aménagement et de programmation spécifique pour l'entrée Sud de la métropole. Son objectif est d'engager la requalification progressive de l'axe Dijon-Beaune dans la perspective de revaloriser le paysage de l'entrée de ville.

Cependant, d'ores et déjà, des nouveaux commerces se sont récemment installés, début 2019, dans d'anciens locaux vides de la contre-allée, rue de la Pièce-Cornue, qui longe la route de Beaune.

Parallèlement, le "Novotel - Les Grands Crus" a mené une vaste opération de rénovation et de modernisation de son établissement.

Autant de signes annonciateurs de la nouvelle attractivité du Sud de la métropole, en proximité directe avec le vignoble de l'appellation Marsannay.

Quelques exemples et témoignages

BOIS ET REFLETS s'installe à Marsannay

Cette nouvelle boutique de décoration vient d'ouvrir au 300 rue de la Pièce Cornue (anciennement Dijon motoculture).

Vous y trouverez un grand choix de parquets tendance tels que bâtons rompus, point de Hongrie, ainsi que tous les classiques et contemporains...

Vous découvrirez également des revêtements de sol vinyle et stratifié, des habillages muraux bois 3D originaux et des papiers matières (jacinthe d'eau, abaca, capiz, etc.) ainsi qu'une sélection d'objets et lampes déco. Pour l'extérieur, une exposition de bois de terrasse est présentée. Vous y verrez différentes essences telles que l'ipé, cumoru, podouk, tiger wood, mélèze...

Consultez aussi cette société pour vos piscines, robots, volets roulants et produits d'entretien.

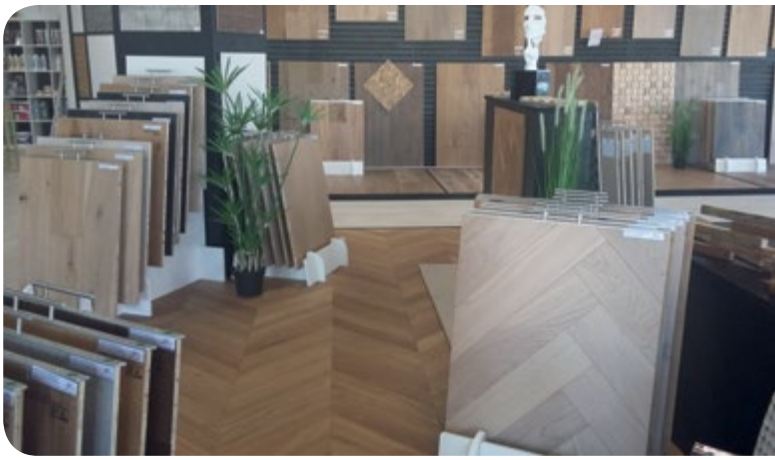

► **Contact ✆ 03 80 35 53 2l - www.boisetreflets.fr**

AGENCE RÉGIONALE DU CONSEIL ÉNERGÉTIQUE

"Notre groupe "ISOLE plus" est présent depuis plus de 10 ans sur le secteur de Marsannay-la-Côte. Il est spécialisé dans l'isolation des combles, des façades par l'extérieur, des planchers bas et des menuiseries PVC, alu.

Souhaitant accompagner de façon globale et pertinente notre clientèle, nous avons décidé de lancer en septembre dernier l'Agence régionale du conseil énergétique.

Cette nouvelle structure, unique en France et spécialisée dans les énergies renouvelables (pompes à chaleur, autoconsommation solaire, eau chaude sanitaire), vise à auditer le logement, trouver les subventions, hiérarchiser les travaux prioritaires à mettre en œuvre et accompagner dans la gestion des travaux, afin d'obtenir la meilleure efficacité en terme d'économie d'énergie et de réalisation de travaux.

Notre objectif est de devenir, à court terme, l'interlocuteur unique dans le domaine de la rénovation énergétique en Bourgogne et Franche-Comté.

► ***Vous pouvez venir nous rencontrer au 36 rue Dardelain à Marsannay-la-Côte ; nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.*** **- ✆ 09 63 42 05 97 - www.energie-plus-bfc.com**

LES PORTES DU SUD

HÔTEL "NOVOTEL"

Après plus de six mois de travaux, l'hôtel "Novotel Dijon" situé route des Grands Crus ouvre son nouveau restaurant "Les Climats – Brasserie maison". Ce nouveau restaurant, très moderne, dans une ambiance chaleureuse et à la décoration en lien avec le vignoble et le terroir, vous accueille tous les jours de 11 h à 23 h, avec une formule déjeuner à 16 €.

Ouvert à la clientèle extérieure, vous pouvez venir déjeuner, dîner et même "bruncher" le dimanche.

Des "happy hours" sont proposées tous les jours si vous souhaitez boire un verre avec des amis au bar ou sur notre terrasse ombragée. Une fois par semaine, un artiste sera présent pour un "afterwork".

Un menu spécial sera proposé lors des journées de fêtes des mères, des pères et un réveillon est en préparation pour le 31 décembre 2019. Nous avons également de nombreuses formules pour les repas d'anniversaire, de baptême, de mariage ou tout autre évènement.

Nous disposons aussi de sept salles de réunions qui permettent d'accueillir jusqu'à 160 personnes.

Venez également découvrir notre boutique régionale qui présente les produits de notre région en passant par les vins, les anis, la moutarde, le pain d'épices et bien d'autres produits à déguster.

Enfin, n'hésitez pas à nous consulter si vous avez besoin d'héberger de la famille, des amis, des collègues dans l'une de nos 120 chambres totalement rénovées.

En été, une formule permettant d'accéder à la piscine sera proposée, accompagnée d'un déjeuner. Un menu spécial pour les enfants est disponible toute l'année, et un espace de jeu est à leur disposition.

AFTER WORK

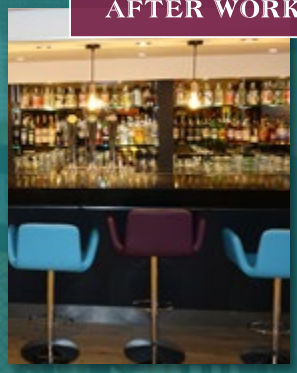

LE 2ÈME JEUDI & LE 4ÈME MARDI DU MOIS DE 19H À 22H

BOUTIQUE RÉGIONALE VENTE À EMPORTER

REGIONAL SHOP

Création Communik&Vous

CHAQUE DIMANCHE DE 11H À 15H

SUNDAY BRUNCH

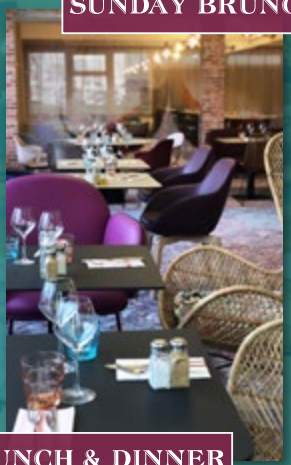

LES CLIMATS

BRASSERIE MAISON

TOUS LES JOURS DE 17H À 19H

HAPPY HOUR

ZUMBA DANCE

COURS TOUS LES JEUDIS DE 19H À 20H

LUNCH & DINNER

TOUS LES JOURS DE 11H À 23H

03 80 51 59 11 — 11 ROUTE DE BEAUNE – 21160 MARSANNAY-LA-CÔTE — WWW.LES-CLIMATS-DIJON.COM

Budget supplémentaire 2019 de la ville

Le conseil municipal du 8 avril 2019 a voté le budget supplémentaire au budget primitif 2019 ayant été adopté le 17 décembre 2018.

Ce budget supplémentaire a pour but :

- de procéder à la reprise des résultats, ainsi que des restes à réaliser des crédits d'investissements, de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2018 ;
- d'ajuster en dépenses et en recettes les prévisions de crédits inscrits au budget primitif 2019.

BUDGET TOTAL 2019	**11 159 184 €**
Section de fonctionnement budget primitif	6 360 701 €
Section de fonctionnement budget supplémentaire	+ 716 870 €
FONCTIONNEMENT	= 7 077 571 €
Section d'investissement budget primitif	1 757 161 €
Section d'investissement budget supplémentaire	+ 2 324 451 €
INVESTISSEMENT	= 4 081 612 € Soit 36,5 % du budget total.

Un budget supplémentaire qui amplifie les dépenses d'investissement par rapport au budget primitif 2019

Le cumul des dépenses d'équipement budgétées au budget primitif 2019 et budget supplémentaire 2019 atteint un montant de 2 956 924 €, supérieur à l'enveloppe de 2 300 000 € présentée lors du débat d'orientations budgétaires 2019. Cela est permis par l'excédent de clôture dégagé au compte administratif 2018.

Le résultat 2018 traduit une gestion saine malgré une baisse des revenus de la ville (baisse des dotations de l'État et principe de modération vis-à-vis de la fiscalité sur les ménages). Cela permet de continuer à investir à un niveau important tout en réduisant l'endettement.

Le budget complet est consultable en mairie ou sur le site internet www.ville-marsannay-la-cote.fr

Quelles sont les principales opérations nouvelles prévues au budget supplémentaire ?

Au titre de la conservation ou de la rénovation du patrimoine :

- Reprise des marches de l'église : 160 000 €
- Reprise des trottoirs et parkings communaux ou départementaux notamment avenue Gaston Roupnel et route des Grands Crus : 144 000 €
- Poursuite du programme de télégestion des chaufferies : 45 000 €

Au titre des prescriptions réglementaires et de sécurité :

- Poursuite du programme de vidéo protection : équipements à proximité du centre social Bachelard et de l'hôtel de ville : 110 000 €
- Suite au diagnostic au titre des Ad'Ap, travaux de mise en accessibilité de la Maison de Marsannay, du centre social Bachelard et du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville : 184 000 €

Au titre des écoles :

- Comme chaque année, divers travaux d'aménagements des groupes scolaires : 80 000 €

Autres dépenses budgétées :

- Renouvellement du matériel roulant des services municipaux : maximum 156 000 €
- Renouvellement du mobilier : 88 000 € (dont 50 000 € pour la Maison de Marsannay)
- Aménagements divers (brise-soleils) du centre social Bachelard : 60 000 €

Le club GrandSud crée en 2019 une commission "commerce"

À la suite de la dissolution, fin 2018, de l'ancienne union des commerçants du Sud dijonnais (UCSD), le club GrandSud, qui réunit les chefs d'entreprises de Chenôve, Longvic, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon, Ouges et du secteur Sud de la ville de Dijon, crée une commission "commerce" pilotée par Olivier Arbez (dirigeant du garage "Auto Selection de l'Europe" à Chenôve).

Celle-ci a vocation de fédérer les commerçants du Sud dijonnais, notamment ceux installés sur la zone Portes du Sud, de les valoriser au travers d'actions collectives, et de dynamiser la zone.

► Les commerçants souhaitant faire part au club GrandSud de leurs attentes sur ces sujets peuvent s'adresser à ✉ clubgrandsud21@gmail.com.

Ouverture et inauguration du nouvel espace d'accueil de loisirs maternel 3 - 5 ans

Après plus de 20 ans à accueillir les enfants de 0 à 3 ans, le lieu, baptisé la "bulle" du fait de sa structure architecturale, devenait trop petit et coûteux à réhabiliter pour répondre à la demande croissante de places en accueil collectif de la petite enfance.
Ainsi, les élus ont fait le choix de permuter des lieux d'accueil au sein du centre social, et de créer un nouvel espace "0 - 3 ans" en réhabilitant, avec une extension, l'espace initialement dédié au centre de loisirs maternels.
Après l'achèvement des travaux de ce nouveau lieu d'accueil des enfants de 0 - 3 ans, la municipalité donnera une nouvelle fonction à l'ancien multi-accueil : le lieu d'accueil des enfants de 3 à 6 ans ou plus, communément appelé accueil de loisirs maternels.

En juin 2018, le chantier a débuté avec la réhabilitation de la bulle et un engagement important des élus dans le choix des matériaux avec une haute valeur ajoutée pour l'environnement et la santé des occupants. En effet, pour préserver la santé des enfants, mais également celle des utilisateurs, tout en s'inscrivant dans une démarche volontaire vis-à-vis de l'évolution de la réglementation sur la qualité de l'air, l'ensemble des produits de finition choisis pour le bâtiment sont peu émissifs en composés organiques volatils (COV).

Les travaux se sont achevés au début de l'année 2019, et le nouveau centre de loisirs maternels a ouvert ses portes aux familles le 18 février 2019, avec une capacité de 48 places. Les vacances d'hiver ont donc été l'occasion, pour les enfants et leurs parents, de découvrir ce nouvel espace lumineux, riche en couleurs et très fonctionnel du fait de sa grande salle d'activité, sa salle de motricité qui fait également fonction de salle de repos et sa cuisine pédagogique. Cerise sur le gâteau, les enfants ont même un patio privatif qu'ils pourront découvrir aux beaux jours pour se prélasser et se détendre. Pas sûr que les enfants aient envie de grandir...

Coût des travaux : 261 520,58 €

Le financement :

- État (DETR) : 85 267 €
- CAF : 30 000 €
- Commune de Marsannay-la-Côte : 146 253,58 €

► *Lire aussi l'article sur les travaux p.36*

Portail famille

Dates d'ouverture des inscriptions aux différentes activités pour l'année 2019-2020 du centre social.

Depuis le 1er avril 2019, les familles peuvent renouveler leur dossier pour la prochaine année de fonctionnement 2019-2020 des activités du centre social. Cette première étape est obligatoire et concerne les informations utiles liées à la familles. Pour rappel :

Etape 1 - INDISPENSABLE AVANT TOUTE INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS :

Aucune inscription ne sera prise en compte sans création des démarches ci dessous

- Dossier famille
- Inscription enfant

Pour faire le dossier famille 2019-2020 :

► Dans l'onglet "Autres démarches" : sélectionnez "dossier famille 2019-2020". Remplissez le formulaire (scannez ou photographiez les documents demandés)

Pour faire l'inscription enfant :

► Dans l'onglet "Créer une inscription" : sélectionnez "INSCRIPTION ENFANT (dossier enfant 2019-2020")

Remplissez le formulaire, scannez ou photographiez les documents demandés.

A partir de cet instant vous pourrez accéder aux inscriptions de votre enfant aux différentes activités du centre social à partir des dates indiquées.

Etape 2 : INSCRIPTION À TOUTES LES ACTIVITÉS SOUHAITÉES : accès au 1er juin 2019

- centre de loisirs vacances et mercredis
- activités de loisirs vacances et mercredis
- accueil périscolaire
- activités de loisirs ados et pré-ados

Pour faire l'inscription à ces activités :

► Dans l'onglet "Créer une inscription" : sélectionnez l'une des activités souhaitées et remplissez le formulaire

Etape 3 : RÉSERVATION AUX ACTIVITÉS : accès au 17 juin 2019

Pour réserver les différentes activités :

► Dans l'onglet "Modifier les réservations" : sélectionnez l'une des activités souhaitées et réservez.

► **Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le centre social ✆ 03 80 59 64 70.**

Retour sur les vacances de février et de printemps au centre de loisirs

Durant les vacances d'hiver, le centre de loisirs a été plongé en plein festival du film, avec pour jury d'honneur, les enfants. Entre les affiches de film, les projections, les visites de cabine, les ateliers de cinématographie et de création de scénarios, les grands jeux autour de la thématique, tout était prévu pour que les enfants soient immergés dans cet univers du septième art.
En parallèle des activités artistiques, le centre de loisirs a également proposé des animations sportives. Il a notamment pérennisé, en partenariat avec l'animation familles, sa sortie neige où le paysage jurassien a accueilli les enfants et les familles sous un magnifique soleil ! Une journée idéale pour découvrir les joies de la neige...
Quant à l'action "Macadam'hand", menée en partenariat avec le Comité de Côte d'Or de handball et qui s'est déroulée pendant les vacances d'hiver et de printemps, elle a permis aux enfants et aux jeunes de s'initier aux règles de ce sport, à l'utilisation de la petite balle rugueuse et de représenter le centre social lors d'une rencontre inter-centres à Longvic le 19 avril 2019. Ce fut une journée intense pendant laquelle les jeunes ont défendu avec beaucoup d'énergie les couleurs du centre.

L'air du "Ban bourguignon" a ensuite retenti dans toutes les oreilles de nos bambins durant les vacances de printemps et pour cause... la richesse de notre région était à l'honneur et c'est un véritable voyage culturel au coeur de la Bourgogne qui a été proposé aux enfants !
Le château de Savigny-lès-Beaune et ses neuf musées en ont fait rêver certains... Pendant que d'autres découvraient la technique de fabrication des fromages chez Gaugry, tout en développant leur odorat et leur palet. Sans oublier la balade dans les vignes qui, avec la douceur printanière, nous a dévoilé ses premiers bourgeons, et les activités autour du blason, la fabrication de moutarde, les danses régionales. Un programme touristique riche et dense qui a plu à tout âge !

Carnaval à la petite enfance

Pour cette année, la petite enfance a eu droit à son Carnaval en deux couleurs.

L'équipe du multi-accueil, déguisée pour l'occasion, a tout d'abord convié familles et enfants autour d'un après-midi festif suivi d'un goûter sucré-salé. Beaucoup de familles ont répondu présentes. Certains parents ont joué le jeu et sont venus déguisés, d'autres ont fait une démonstration de sculptures de ballons, d'autres encore ont dansé, chanté... ont pris le temps d'échanger avec l'équipe.

La deuxième version, tout aussi colorée, a permis de réunir autour d'un atelier, enfants et adultes de la petite enfance avec le multi-accueil, le relais petite enfance et les assistantes maternelles indépendantes. Ce moment très festif et joyeux fut l'occasion de fêter le retour de Mme Gulli, animatrice du relais petite enfance, absente depuis quelques mois pour un heureux événement.

Pour clôturer ces deux moments, les équipes ont fait un lancer géant de confettis et de ballons. Les adultes ont alors subitement retrouvé une âme d'enfant. Tout le monde est reparti avec le sourire mais également avec des confettis dans leur costume !

Le service petite enfance a bel et bien retrouvé son rythme de croisière et donne rendez-vous aux familles dans le courant du mois de juin pour sa fête de l'été.

le centre de loisirs maternel

Vie scolaire et périscolaire

Rentrée scolaire 2019-2020

Inscriptions scolaires

Si votre enfant :

- est né en 2016,
- doit passer au CP à la rentrée de septembre 2019,
- ou est nouvellement domicilié sur la commune,

vous devez prendre impérativement contact auprès du service "vie scolaire" pour son inscription dans les écoles de la commune, sur rendez-vous uniquement au ✆ 03 80 59 64 70.

Si vous avez déjà effectué cette démarche, nous vous rappelons que dès son affectation connue (site web de la ville ou affichage au centre social Bachelard), vous devez prendre contact avec le directeur ou la directrice de l'école d'affectation afin de procéder à son admission à l'école.

► Pour tout renseignement complémentaire : centre social Bachelard ✆ 03 80 59 64 70

Pour information

La directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale, Madame Pascale COQ, a communiqué à la commune, par courrier du 13 février 2019, la décision de carte scolaire prise après consultation des instances départementales et mise en application à la rentrée de septembre 2019 :

- ouverture du 9e poste classe ordinaire à l'école élémentaire La Porte d'Or (ouverture provisoire à la rentrée de septembre 2018),
- fermeture du 3e poste classe ordinaire à l'école maternelle Paul Colnet.

Retour actions CME 2018-2019

Nos élus du "conseil municipal enfants" (CME) s'activent. Outre les cérémonies, voici les actions pérennes qu'ils poursuivent :

- la collecte et la visite de la banque alimentaire,
- Noël en partage et la collecte de jeux et de jouets,
- les menus "choix des enfants" une fois par mois à la restauration scolaire.

Ils travaillent sur deux projets qui devraient se concrétiser dans le dernier trimestre :

- la propreté et son respect aux abords des écoles,
- la sécurité piétonne et cycliste ainsi qu'une sensibilisation à un stationnement respectueux aux abords des écoles.

Vous êtes d'ores et déjà invités à les y aider.

Au cours des commissions "menus - choix des enfants", en accord avec notre prestataire de restauration scolaire, les enfants fréquentant les deux sites de restauration ont travaillé sur un menu spécial de leur choix que la diététicienne a intégré dans le plan de menu de mai-juin 2019 ; il s'intitule "menu D-cubique" :

Dés de betteraves

Hamburger - frites

Cancoillotte

Cocktail de fruits

D'autre part, ils poursuivent l'écriture des "Gazouillis du CME" que vous pouvez retrouver sur le site de la ville www.ville-marsannay-la-cote.fr

Visite de la banque alimentaire

Extrait des Gazouillis du CME Mars 2019 – N° 5

"Mardi 5 mars 2019, nous sommes allés visiter les locaux de la banque alimentaire de Marsannay-la-Côte en compagnie de Madame Catherine Cazin. Nous sommes rentrés dans une pièce réservée aux vêtements déposés généreusement par les habitants et destinés aux personnes défavorisées. Les vêtements sont triés et rangés dans des cartons, par âge.

Dans la pièce suivante, des cartons de produits de la collecte alimentaire de Bourgogne sont stockés, puis dans la dernière pièce, nous avons vu les produits à distribuer, deux frigos et un gros congélateur.

98 personnes, soit 53 familles sont bénéficiaires de ce dispositif.

La banque alimentaire de Quetigny fournit chaque semaine la nourriture à distribuer. Le centre communal d'action sociale (CCAS) commande et paie 400 à 600 kg de marchandise par semaine par informatique. Treize personnes bénévoles s'affairent au CCAS et trois personnes donnent de leur temps le mercredi pour la distribution.

Sans l'aide des bénévoles, la banque alimentaire n'existerait pas ; il n'y a pas de banque alimentaire dans toutes les villes. Les produits à distribuer ne sont jamais les mêmes d'une semaine sur l'autre et l'été, les quantités à donner sont moins importantes.

L'Europe fournit des marchandises à tous les pays européens.

"La ramasse" récupère aussi les fruits et les légumes invendus auprès des grandes surfaces et cette collecte ne doit pas être mélangée avec les dons de la banque alimentaire de Quetigny.

Les personnes bénéficiaires peuvent également se rendre au "Restos du cœur"."

De Naël, élu CME
à l'école élémentaire La Porte d'Or.

► Retrouvez "Les GAZOUILLIS" en ligne sur le site de la ville : www.ville-marsannay-la-cote.fr

Vie scolaire et périscolaire

Retour sur la journée gourmande des écoles du 5 avril 2019

Encore une fois, les papilles des membres du jury ont été savoureusement comblées. Les plats soumis au vote des trois classes participantes étaient dignes d'un grand restaurant gastronomique :

La classe de moyenne et grande section de Mme Solène THOUVENIN, à l'école maternelle Colnet, proposait, en entrée, une assiette composée d'un velouté de fanes de radis, une salade grecque aux fanes de radis et des gougères toutes vertes. La classe a remporté le prix "présentation du mets".

La classe de petite et grande section de Mme Valérie DECARD, à l'école maternelle Colnet, avait préparé une quiche aux fanes de carottes accompagnée d'une verrine de carottes au cumin et d'une tempura d'épluchures de carottes. La classe a reçu le prix "originalité de la recette".

La classe de CE2 de Mme Émilie MATHEY, à l'école élémentaire La Porte d'Or, clôturait ce repas par un café gourmand composé d'une mousse au chocolat, d'une salade de fruits de saison, de mini cookies, de muffin à la carotte et d'un tiramisu au carambar. La classe a été récompensée par le prix "aspect gustatif".

Les élèves des classes de CP et CE1 de Mmes Sophie FELETTIG et Corinne VURPILLAT, à l'école élémentaire Colnet, avaient réalisé les sets de table et les menus de la table du jury. Les enfants ont reçu pour leur classe le diplôme d'honneur de décoration de table.

Une centaine d'enfants a partagé un menu "festif", sous forme de buffet, à la Maison de Marsannay.

Un grand merci à tous ces apprentis "cuistots", à leurs enseignantes et aux membres du jury.

Petit zoom sur les jardins pédagogiques des écoles

Le printemps s'installe et nos écoliers reprennent le travail de la terre dans les jardins pédagogiques des écoles de la commune : dans les jardins autour des ateliers municipaux pour les écoles Colnet ou encore dans les espaces dédiés dans les cours des écoles La Porte d'Or.

À l'école maternelle Colnet, "le jardin des enfants, (il s'agit de son nom officiel), répond à un projet réunissant la mairie, l'école et l'Association "Jardins et vergers de Marsannay-la-Côte" (JVMC). Si nous souhaitons qu'il reste un lieu ouvert où vous pouvez venir en promenade et admirer le travail des enfants, il reste cependant soumis à une réglementation précise (les chiens et les cigarettes sont notamment interdits). Merci de vous référer au règlement affiché sur place. De même les cueillettes (légumes ou fleurs) ne peuvent pas avoir lieu sans la présence de jardiniers".

À l'école élémentaire La Porte d'Or, "la fin de l'hiver venue, les services techniques de la commune ont retourné la terre de notre jardin encore ensommeillé. Les premiers rayons d'un soleil printanier ont invité les élèves de l'école à chausser les bottes et à ressortir pelles, râteaux, bêches et arrosoirs.

Les plantations de l'automne ont survécu à la neige et au froid hivernal et se parent de leurs premiers bourgeons. De nouveaux plants sont mis en terre par nos apprentis jardiniers. D'autres attendent encore que la terre se réchauffe. Ainsi, groseilles, fraises, radis, salades, potirons, etc., sous la bienveillance de tous nos élèves, apporteront de jolies couleurs dans ce petit jardin".

► **Pour tout renseignement :**
Espace social et culturel Bachelard - Service vie scolaire ✆ 03 80 59 64 70

Jeunesse

Des projets en construction avec les jeunes

Dans le cadre de l'amélioration de sa politique "jeunesse", la municipalité a souhaité recenser les besoins des jeunes de la commune afin d'adapter les services proposés à leurs attentes.

C'est donc par le biais d'un questionnaire qu'ont été recueillis leur avis, leurs observations sur les services jeunes existants et leurs souhaits concernant les services qu'ils souhaiteraient trouver sur la commune.

Une des attentes recensée concernait la mise en place de nouvelles activités, de voyages, de camp à l'étranger, d'événements culturels ou musicaux...

Pour répondre à ces souhaits, le service jeunesse a rencontré en janvier des jeunes de la commune, puis travaillé avec plusieurs groupes de jeunes assidus pour mettre en œuvre leur projet.

Le premier projet validé permettra aux jeunes investis chaque semaine depuis la naissance du projet, de vivre ensemble une semaine à Argelès-sur-Mer avec de nombreuses activités au programme, dont une journée découverte de la ville de Barcelone. Les jeunes sont totalement acteurs de ce projet et effectuent l'ensemble des recherches nécessaires à l'organisation.

Opération “jobs d’été”

www.jobsdete-bourgogne.com

Les jeunes de Marsannay-la-Côte peuvent se rendre au “point information jeunesse” (PIJ), situé au centre social Bachelard pour :

- Consulter la base de données d’offres de jobs dans tous les secteurs : tourisme, animation, sports, services, aide à la personne, commerce et vente, agriculture, etc.
- Obtenir des conseils pour la réalisation d’un CV ou d’une lettre de motivation.
- Consulter une liste des meilleurs sites de jobs testés et vérifiés par nos soins.
- Obtenir le guide "Trouver un job en Bourgogne - Franche-Comté 2019".
- Participer à des ateliers de rédaction d'un CV et d’une lettre de motivation et de simulation d'entretien d'embauche proposés les mercredis 15, 22, 29 mai 2019 de 13 h 30 à 18 h 30.
  Inscriptions et renseignements ✆ 06 77 03 27 19 ou au 03 80 59 64 70.

Sensibiliser les jeunes à lutter contre les stéréotypes filles/garçons et lutter contre le harcèlement scolaire

De décembre 2018 à mars 2019, les élèves de 4e ont suivi des séances pour lutter contre le harcèlement, pendant lesquelles ils ont appris à identifier les mécanismes du harcèlement, le rôle de chacun dans une classe, comment agir, où trouver de l'aide et les conséquences sur les élèves harcelés.

Les élèves de 5e et de 3e ont été sensibilisés aux notions de stéréotypes et de préjugés, ainsi qu’à leurs conséquences en matière de discrimination. Pour terminer cette session d'intervention, un dessinateur de presse, M. Rhodo a été invité par le “point information jeunesse” (PIJ), en collaboration avec le “Centre information jeunesse” (CIJ) de la Haute-Saône. Cette action s'inscrit en continuité des interventions proposées au collège tout au long de l'année par la responsable du PIJ sur les thématiques : respect des différences, lutte contre le harcèlement, éducation aux nouvelles technologies et égalité filles-garçons. Cet atelier a été proposé aux élèves de 4e pour réfléchir sur les relations hommes-femmes, la discrimination sexuelle et l'éducation aux médias.

La méthode de M. Rodho a été de reprendre les codes d’une vraie rédaction d’un média. Les élèves ont découvert les supports, leurs compositions, leurs contenus, leurs lignes éditoriales. À partir de cette matière, des problématiques ont été dégagées : la place des femmes dans ces supports, le nombre d’apparitions et leur contexte. Sur internet, quels rôles jouent-elles ? Quels sujets sont abordés ? Pourquoi ? Les sujets ont également été traités à partir de la place de l’homme. Cette méthode a permis d’identifier, avec les élèves, leur façon d’appréhender et d’accéder à l’information et de pointer les pièges et les écueils à éviter dans leurs pratiques.

Les jeunes devaient avant tout trouver un angle d’attaque pour traiter le sujet : humour, prise de position, décalage. L’objectif a été de soutenir un point de vue dans une discussion et de l'illustrer par le dessin, et surtout de favoriser l’expression des jeunes sur la tolérance, par un travail collectif et individuel, en utilisant un vecteur artistique. Cet atelier a été d'une grande richesse pour ces élèves.

CLAS

Jusqu’alors réservé au élèves du primaire, cet accompagnement s’ouvre maintenant aux collégiens, en partenariat avec le Collège “Marcel Aymé” et le soutien de la CAF.

Ce dispositif permet un accompagnement du jeune par des professionnels pour lui permettre :

- d’apprendre à apprendre,
- de savoir s’organiser,
- de devenir plus autonome.

C’est aussi un accompagnement pour les parents afin de :

- mieux comprendre le système scolaire,
- faciliter le dialogue avec les enseignants,
- faciliter le suivi de la scolarité du jeune.

L’accueil des jeunes se fait au centre social Bachelard, trois séances par semaine, en dehors des heures de classe, par des accompagnateurs formés.

► Si vous souhaitez bénéficier du CLAS et rencontrer un accompagnateur, n’hésitez pas à contacter le centre social ✆ 03 80 59 64 70

Jeunesse

Partir à l'étranger : pourquoi pas toi ?

Des jeunes de la commune partagent leurs expériences

Vous avez pu découvrir l'exposition photos des voyages de jeunes de la commune, du 13 au 18 mai 2019, dans le hall du centre social, ponctuée par la matinée "témoignages" le samedi 18 mai 2019 à 11 h au "point information jeunesse" du centre social Bachelard.

Au programme, des expos, des photos et des témoignages :

- Voyage scolaire en Angleterre pour les classes de 3e du Collège "Marcel Aymé".
- Voyage scolaire en Italie pour les classes de 4e du Collège "Marcel Aymé".
- Voyage du club de judo au Japon.
- Expérience de Corentin en Chine, dans le cadre de ses études d'ingénieur.
- Expérience de Constance en Espagne, dans le cadre du dispositif "Erasmus+".

À cette occasion, nous avons organisé un tirage au sort, sur cette période, avec deux chèques cadeaux à gagner. Le nom des gagnants sera dévoilé le samedi 18 mai 2019 à 11 h en présence des participants.

► **Renseignements ✆ 03 80 59 64 70**

Les vacances au centre "pré ados - ados"

Les jeunes de Marsannay-la-Côte étaient présents et motivés au centre "ados", lors des vacances de février et d'avril 2019.

Les activités programmées étaient sportives, manuelles et surtout très variées avec de l'escalade, des sports collectifs, un tournoi de foot et un stage de découverte du handball à travers le dispositif "Macadam'hand" pour les plus sportifs d'entre eux.

Divers ateliers ont également été proposés, comme la création de pâte Fimo, une matinée montage de vidéo et une animation dessin Manga. De plus, les jeunes ont eu la possibilité de jouer une après-midi au laser-game ; ils ont aussi pu participer à une soirée détente "repas et film d'animation Manga".

Lors de ces vacances, de nouvelles activités ont été proposées : de l'escalade pour les plus sportifs en passant par une initiation aux échecs pour les plus stratèges.

Familles

Animations Familles

Les ateliers "vivre et grandir ensemble" sont proposés et animés par Fabienne Cabrera, domiciliée à Marsannay-la-Côte et consultante en parentalité créative (positive) selon un cycle créé par Catherine Dumonteil-Kremer.

Ces ateliers ont été mis en place pour une première session du 8 janvier 2019 au 9 avril 2019 à raison d'une séance, en soirée, toutes les deux semaines. Huit parents ont participé à cette première session.

Cette démarche vise à devenir un parent conscient : conscient de ses attitudes, de ses paroles et de ses blessures d'enfant. Il s'agit d'un voyage au cœur de soi pour mieux comprendre ses mécanismes et accueillir ses enfants tels qu'ils sont avec leur âge, leurs difficultés, leurs chagrins, leurs colères, etc., et aussi s'accueillir en tant que parents.

La parentalité créative s'appuie sur les dernières recherches des neurosciences, la psychologie positive, la communication non-violente, la gestion des émotions, etc. C'est aussi changer son regard sur l'enfant. L'enfant est naturellement bon et emphatique. Ces ateliers permettent de discuter, sans tabous, de ses difficultés et de se rendre compte du potentiel créatif de chaque parent.

Une prochaine session pourrait être proposée par le centre social Bachelard, dans le cadre du projet "familles" afin de permettre à d'autres parents de s'inscrire dans cette démarche.

► **Renseignement**
Christel JOUBERT, référente familles
✉ christel.joubert@mairie-marsannaylacote.fr ou
✆ 03 80 59 64 70.

Les animations du CCAS

au cours du 1er semestre 2019

Dans le but de favoriser le maintien des liens sociaux, le CCAS propose aux seniors de se retrouver pour des moments gourmands au restaurant ou lors de sorties.

Les moments gourmands aux restaurants "Léon de Bruxelles" et à la "Table du Rocher" ont régalé une quarantaine de personnes.

Les aîné(e)s ont visité la fabrique de pain d'épices "Mulot et Petitjean" avec une découverte de l'histoire du pain d'épices et de cette maison, emblématique de la gastronomie dijonnaise.

Le jeudi 23 mai 2019, découverte des nouveaux locaux de l'Acodège comprenant l'établissement de service d'aide par le travail (ESAT) et ses différents ateliers. Cette visite sera suivie d'un repas convivial dans leur self.

Le goûter des beaux jours aura lieu le dimanche 16 juin 2019 à la Maison de Marsannay. Les participant(e)s, de plus de 75 ans, reçoivent une invitation à retourner au CCAS. Ils (elles) pourront apprécier l'animation de M. Christophe Bourgogne lors de cet après-midi festif et gourmand.

Un mercredi par mois, la commune ouvre la restauration scolaire pour des repas intergénérationnels qui réunissent les enfants et les seniors. C'est l'occasion de se retrouver ou de faire connaissance et de fêter les anniversaires des petits et des plus grands.

► Les inscriptions se font à l'accueil du centre social Bachelard ou par téléphone au 03 80 59 64 70.

Les ateliers de prévention du CCAS

Les seniors et le numérique

Les tablettes numériques offrent actuellement des possibilités pour entretenir des relations sociales à distance à condition de savoir les utiliser en toute sécurité.

Comment fonctionne une tablette numérique ?

Comment se repérer sur internet en toute sécurité ?

Comment fonctionnent les réseaux sociaux ?

► Une réunion d'informations sur l'atelier à venir "seniors 2.0 à vos tablettes" est programmée lundi 17 juin 2019 de 14 h 30 à 16 h 30 au centre social Bachelard - Salle "audio".

Conduite seniors, restez mobiles : un module qui permet de tester, de rassurer et de reprendre ou garder confiance au volant, et par là-même, de préserver son autonomie.

► Une réunion d'information est prévue le mardi 24 septembre 2019 à 14 h 30 à la salle du Rocher et sera suivie par six séances. Le tarif est de 20 € pour l'ensemble de ces séances. Le nombre de places étant limité, il est conseillé de se préinscrire, par appel ou sms, au ✆ 06 33 11 93 63 ou par courriel à ✉ rodiere.valerie@franchecomte.msa.fr

Prévention canicule

Rappel annuel

Ce rappel s'adresse plus particulièrement aux personnes isolées, vulnérables qui vivent à domicile :

- Les personnes âgées de plus 65 ans,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes adultes en situation de handicap.

En cas de déclenchement du plan "canicule" par la préfecture, vous bénéficierez d'une attention particulière par des appels quotidiens.

C'est une démarche volontaire, pensez à vous inscrire. Pour cela, contactez le CCAS au 03 80 59 64 70 pour l'envoi d'un formulaire qui est également téléchargeable sur le site internet de la commune, rubrique [vie citoyenne > plan communal de sauvegarde/canicule].

Agnès Courtois suivra les politiques communales pour les personnes âgées

Pour répondre aux préconisations de l'analyse des besoins sociaux effectuée en 2018, concernant plus spécifiquement la thématique des personnes âgées, M^me^ Agnès Courtois, conseillère municipale, reçoit une délégation pour l'exercice des fonctions de préparation, de mise en œuvre, d'animation et de suivi des politiques communales au titre des personnes âgées. Ainsi, elle aura en charge l'accompagnement des actions portées par la commune et par le CCAS visant à répondre aux besoins mis en avant dans ce dossier. Elle interviendra dans ces domaines en lien avec Mesdames les adjointes en charge des domaines de la solidarité et de l'action sociale.

Samuel Colin

Portrait d'un bénévole du club de Basket

Samuel COLIN fait partie de ces jeunes bénévoles qui font la force d'un club. Disponible, sympa, grand, mais pas joueur de basket, dommage....
Par contre, il sera toujours disponible pour tenir une table ou un chrono, apporter son aide dans toutes les manifestations (loto, vide-grenier, fête du mini-basket, goûter de Noël). Alors si vous le croisez, vous pouvez lui dire merci.

► Prochaines manifestations du Basket club de Marsannay-la-Côte :
- **7 juin 2019 : assemblée générale**
- **30 novembre 2019 : loto**

► Contact : Maxime Gagnant
✉ bcmarsannay@orange.fr
✆ 06 71 39 01 50
www.bcmarsannay.com

Des activités sportives de pleine nature

Le Groupe montagne de Côte d'Or (GMCO) développe de nombreuses activités de sport de pleine nature.

La plus connue, et la plus fréquentée, est l'escalade, grâce à la structure artificielle de la salle du Rocher qui attire chaque année plus de 100 pratiquants de 6 à plus de 70 ans.

Le GMCO, c'est aussi le ski sous toutes ses formes (randonnée, fond, skating, randonnée nordique et alpin) et bien sûr l'alpinisme (occasionnellement, c'est aussi de la randonnée pédestre, de la course d'orientation, du VTT et de la spéléologie).

Une des dernières activités créées : le ski de randonnée nordique. Il s'agit de l'ancêtre de toutes les pratiques en milieu enneigé. Au départ conçu comme mode de déplacement, il est aujourd'hui un moyen ludique pour ceux qui souhaitent évoluer en dehors des traces et des milieux aménagés tout en gardant le plaisir de la glisse. Cette activité, appelée également "back country", se pratique en terrain vierge hors des pistes préparées dans des massifs montagneux aux reliefs peu accidentés : le Jura est une source inépuisable d'itinéraires, **mais cette activité se pratique également dans les Vosges, le Vercors, le Queyras, ou les pays nordiques et le Canada.**

L'aventure à quelques heures de Marsannay-la-Côte

Une petite vingtaine de personnes au sein du club pratique cette activité, certains depuis plusieurs années. Dernièrement, ils se sont lancés à huit dans une traversée du Jura, pour un périple d'une centaine de kilomètres de Métabief à La Pesse, en cinq jours. Ils sont partis du pied du Mont d'Or pour une première étape en direction de Mouthe. Après la nuit en refuge, ils ont rejoint Chapelle-des-Bois. Nouvelle nuit en refuge et montée raide qui a nécessité de mettre les peaux sous les skis afin d'atteindre la Roche Bernard pour poursuivre par la traversée du Massif du Risoux et gagner Bois d'Amont. C'est le moment de refaire le ravitaillement avant de poursuivre le raid en direction de Prémanon avec un passage par la Suisse. Au matin du troisième jour, la pluie accompagne les skieurs dans la Forêt du Massacre et le chalet de la Frasse est le bienvenu pour se sécher et se réchauffer autour du feu de cheminée. L'après-midi la neige fait place à la pluie et le périple se poursuit par la magnifique Combe à la Chèvre jusqu'à Lajoux. Dernière nuit en refuge avant de repartir pour la dernière étape. Le brouillard complique l'orientation, quelques kilomètres s'ajoutent à l'étape. Le minibus est au rendez-vous pour un retour vers Métabief afin de récupérer les voitures.

Ce parcours s'est effectué en suivant en partie les nouvelles traces balisées par l'association "La grande Traversée du Jura" (GTJ).

► Vous souhaitez découvrir cette activité (ou une autre) ? Vous pouvez vous rendre à la permanence du GMCO tous les mercredis (hors vacances scolaires et jours fériés) de 19 h 30 à 20 h 30 au gymnase du Rocher.

▼ Source © Christian Bon

E.Leclerc

355 Avenue Jean MOULIN
21160 MARSANNAY LA COTE

03 80 58 71 00

Marsannay la Côte

Vous savez que vous achetez moins cher !

parapharmacie

le manège à bijoux E.Leclerc

E.Leclerc DRIVE

NOUVEAU

Le bouquet Gourmand

E.Leclerc Essence

Venez découvrir notre nouvelle Boutique :

Chocolat, Café, Thé, Plante et Fleur.

Le Judo club de Marsannay-la-Côte

Une école de vie où se mêlent la discipline, le sport et un esprit de famille. Un de nos objectifs est d'amener chacun de nos licenciés à leur plus haut niveau. Cette saison 2019 s'annonce prometteuse, à l'image des premiers résultats sportifs.

Une graine de champion

Nolhan NOIRBUSSON réitère l'exploit de remporter, comme la saison passée, le titre de champion de Côte d'Or, de Bourgogne et de Grande Région Bourgogne - Franche-Comté.

La saison dernière, Nolhan terminait 7e au championnat de France minime, et cette année, il n'a qu'un objectif, remporter le titre de champion de France.

Pour réaliser son rêve d'être champion, Nolhan a intégré cette année le "pôle espoir" de Dijon, structure de haut niveau.

Un avenir prometteur

Félicitations à nos deux jeunes judokas, Maxime MOUNDANGA et Raphaël MORANDEAU qui ont participé au championnat de France 1re division juniors.

À noter que Maxime MOUNDANGA n'est que cadet et il termine 7e du championnat de France juniors.

Maxime MOUNDANGA porte haut les couleurs du club sur le plateau international.

C'est une première pour le club, en février dernier, Maxime a participé à une "Europeean cup cadet" en Italie.

Maxime fait une très belle compétition et termine 7e.

Le judo se conjugue aussi au féminin

Les demoiselles des tatamis ne se laissent pas faire.

Félicitations à Lise ANGE et Hélène PANETIER, Romane TOUZAIN et Inès BELMIHOUB, toutes médaillées au championnat Bourgogne - Franche-Comté et qualifiées pour les demi-finales du championnat de France 1re division cadets.

Une team seniors extraordinaire : notre équipe seniors féminine, après avoir terminé 3e au championnat de Bourgogne - Franche-Comté, a créé la surprise lors du championnat de France par équipe 2e division.

Elles nous ont prouvé qu'elles avaient leur place en national, après avoir battu les équipes de Bourg-la-Reine et de Montpellier, elles s'inclinent contre Cholet. Un beau parcours qui les classe 9e du championnat de France.

►Contact
Professeur : Renan NOIRBUSSON ✆ 06.78.33.60.10
Président : Marc MUIN ✆ 06.71.22.42.70
✉ muin.marc@orange.fr - ✉ renanetisa@free.fr
www.judo-marsannaylacote.fr

Faites vivre vos passions !

Tennis club Marsannay

Quelques chiffres 2019 : + 20 % d'adhérents par rapport à 2018.

Une école de tennis qui se développe globalement (+ 30 %) avec notamment plus de filles (+ 60 %) et plus de jeunes de – 11ans (+ 100 %).

Plus de 50 compétiteurs vont rivaliser sur les cours de Marsannay, en championnat avec d'autres équipes de Côte d'Or, ou lors du tournoi interne. Nos jeunes talents ont déjà brillé en championnat : félicitations à tous !

- Équipe 1 - 13/14 garçons : 1er de sa poule en phase finale
- Équipe 2 - 13/14 garçons : 2e de sa poule
- Équipe 1 – 15/16 garçons : 1er de sa poule en phase finale
- Équipe 1 – 17/18 garçons : 3e de sa poule

Les adultes vont s'en inspirer dès le mois prochain !

Les rendez-vous

Stage adultes ouvert à tous

Le mardi soir du 30 avril 2019 au 18 juin 2019 à 18 h 30 : 8 séances d'1 h 30

► Du 23 au 26 avril 2019 (10 h à 12 h): "stage jeunes" pour les licenciés

✉ raphaele-tennisclub@hotmail.fr

✆ 06 10 60 38 21

La saison 2019 est déjà bien engagée et nous vous communiquons les informations susceptibles de vous intéresser :

► **Avril - juillet 2019 :**

Cours adultes loisirs et enfants

► **Avril – mai 2019 :**

- Championnat jeunes et pot ouvert à tous salle du rocher pour clôturer les phases finales
- Championnat adultes (1 équipe féminine et 2 équipes masculines),

► Buvette Ultra Trail assurée par les bénévoles du club le 25 mai 2019.

► Promotion du tennis avec Marsasport.

► Participation du club aux Ateliers multisports le 07 juillet 2019.

► 15 juin 2019 : fête du tennis à 14 h (animations, tennis pour tous, tombola, buvette, repas...).

► Septembre 2019 : tournoi interne adultes & jeunes et assemblée générale.

► Contact : Denis MARIN

✉ tennisclubmarsannay@gmail.com

✆ 06 42 65 73 57

Ultra trail

Suivez l'info sur www.ultratrail21.com

► La déchetterie sera fermée le samedi en raison de la proximité de l'évènement, et la circulation modifiée. ▲

Les “énergiques voisins”

Une idée, précédemment évoquée par les habitants présents lors des réunions avec la plateforme “Rénovéco”, a refait surface.

Les habitants souhaitant faire des travaux de rénovation de leur habitat pourraient s'unir autour d'un projet et démarcher ensemble les entreprises pour diminuer les coûts.

Créés pour permettre un dialogue entre habitants autour des questions de chauffage et d'isolation, les “énergiques voisins” peuvent aussi faciliter la démarche des habitants sans s'y substituer.

La première réunion des “énergiques voisins” se tiendra le mercredi 5 juin 2019 à 19 h au centre social Bachelard. Cette réunion a pour but de faire se rencontrer des habitants ayant déjà réalisé des travaux d'isolation et des habitants intéressés par ce genre de travaux.

Sans langue de bois, chacun pourra poser ses questions et/ou donner ses retours quant aux travaux réalisés et leur résultat (consommation, difficultés éventuelles, etc.).

Si vous aussi vous êtes intéressé(e) pour témoigner ou avoir le retour de celles et ceux qui ont franchi le pas, rejoignez les “énergiques voisins”.

► Prochaine réunion
Mercredi 5 juin 2019 à 18 h 30
Centre social Bachelard
Salle association - Gratuit

Pataras, une rénovation en vue ?

Dans le cadre de “Soyons Nature”, était organisée la 3e réunion liée à la rénovation.

Pour mémoire, deux balades thermiques ont déjà été proposées depuis 2017, et fin 2018, une soirée "clés de la réussite pour la rénovation" avait été animée par la plateforme “Rénovéco” et par l'espace “info énergie”. Entre 15 et 20 personnes avaient répondu présentes à ces animations initiées dans le cadre de l'Agenda 21.

Cette 3e réunion, "prin'l'temps de... rénover” avait pour but de présenter et d'expliquer les modalités d'obtention des différentes aides financières liées à la rénovation de l'habitat.

35 personnes étaient présentes pour l'occasion et ont pu apprécier les informations transmises par la plateforme “Rénovéco”, l'espace “info énergie” et l'association “Soliha”.

► Rénovéco
✉ smagniere@metropole-dijon.fr

► Espace “info énergie”
✉ infoenergie@ber.asso.fr

► Association “Soliha”
✉ contact.metropole-dijon@soliha.fr

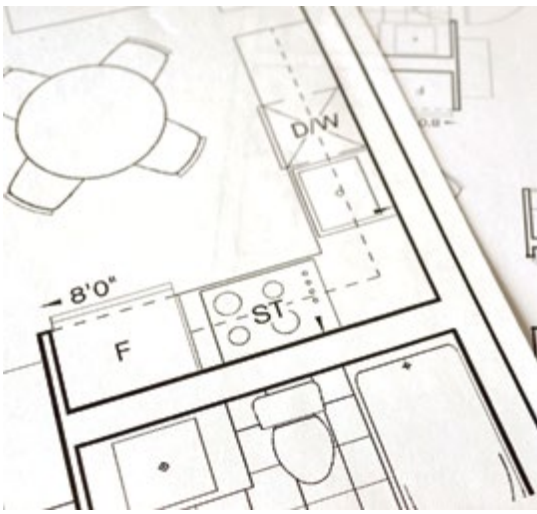

Autour de la pollution de l'air

Pour cette nouvelle édition de "Soyons Nature", le thème proposé était la pollution de l'air. L'accueil de loisirs, l'animation famille, le multi-accueil, la médiathèque, l'agenda 21 et les partenaires fidèles tels que les écoles élémentaires et maternelles ainsi que le collège, tous ont œuvré à la réussite de ce festival environnemental.

Des temps d'animations autour de l'air ont été proposés au centre de loisirs et une exposition a été présentée dans le hall du centre social. Pendant les six semaines que dure "Soyons Nature", chaque mercredi et pour chaque tranche d'âge, des activités autour de l'air ont été proposées. Pas loin de 220 enfants ont participé.

Le multi-accueil a également proposé aux enfants accueillis de décorer et d'afficher des cerf-volants.

Pour les maternelles, un conte original était présenté par Alain Boisneau, chargé de mission "agenda 21 et développement durable". Au travers du voyage d'une petite plume, les enfants étaient invités à découvrir l'utilisation de l'air par les Hommes.

Pour les élémentaires, une animation générale sur l'air, avec des expériences, était proposée aux élèves. Après avoir compris que l'air se trouvait partout, la pollution extérieure mais aussi intérieure était abordée.

Pour le collège, une exposition autour du tabac et du tabagisme passif était présentée pendant les six semaines. Pour les actions en classe, une intervention plus générale présentait la composition de l'air et les différentes formes de pollution.

Parmi les nouveautés, les CE2, CM1, CM2 et les collégiens se sont vu proposer des séances de décorticage de campagne publicitaire autour du tabac et de la pollution. Analyse des images : ce que l'on voit, ce que l'on comprend ou essaie de comprendre, comment le publicitaire s'y prend pour nous interpeller. Les retours avaient été bons pour l'édition 2018 ; c'est pourquoi ces ateliers ont été renouvelés.

Au total, ce sont 60 heures d'animation proposées aux scolaires. Merci pour leur confiance.

Autre nouveauté cette année, les soirées "Prin'l'temps de...".

Au programme, une soirée sur la rénovation, une sur la permaculture, sur les abeilles et les jardins, sur la photographie animalière et la dernière en collaboration avec le repère à parents sur le jeu.

Un grand merci à la plateforme "Rénovéco", à l'association "Arborescence", aux associations "Sage" et "Jardins et vergers", à David Huerta pour ses sublimes photos et à "Créanim" du magasin "Jocade".

"Soyons Nature", c'est aussi du développement durable, et l'échang'heure a proposé avec le groupe de Bobinettes, un troc-fringues qui, une nouvelle fois, a apporté bien des sourires. Les "Z'ateliers répar'café" étaient de nouveau présents et là aussi, avec le groupe des éco-bricolos, la bonne humeur était au rendez-vous.

La clôture de "Soyons Nature" était confiée à l'association "Biz Bihan". C'est donc sur un "fest noz" que s'est achevée cette très belle édition 2019.

Danses collectives où se sont mêlées, pour certains, maladresse, découverte, rire, dynamisme ; chacun a pu profiter de ce moment de chaleurs humaines.

"Soyons Nature" n'aurait pas ce succès constant s'il n'y avait pas d'animations de qualité. Mais ce succès, c'est aussi celui des habitants de Marsannay-la-Côte et des environs qui sont curieux, pour certains envieux, des actions proposées, mais surtout qui nous font confiance et qui nous suivent tout au long de ce festival. L'an passé, nous étions à 1 100 participants ; cette édition aura rassemblé 1 480 personnes. Un grand merci à tous.

"Soyons Nature 2020", c'est déjà demain et le sujet abordé sera "le réchauffement climatique".

Achat en vrac, mode d'emploi

Pour une cuisine "zéro déchet", acheter en vrac, est incontournable. Voici quelques astuces pour y arriver, tout en adoptant les bons réflexes.

Bien entendu, la cuisine est la cible privilégiée. Les emballages des produits industriels (carton, plastique et aluminium) remplissent rapidement nos poubelles. Un coût inutile, et en plus ça pollue !

Pour débuter les achats en vrac, le premier conseil est de surtout prendre son temps. "Évitez les changements radicaux" : changez vos habitudes progressivement vous permettra durablement d'adopter ce mode de consommation.

Beaucoup d'aliments peuvent s'acheter en vrac : pâtes, riz, farine, produits secs tels que les légumineuses, les fruits secs, les céréales, les graines, les noix, le sucre ou encore les biscuits, sont à disposition dans les magasins de grande distribution (bio ou pas).

L'importance des contenants est primordiale. Selon les magasins, des sacs en papier sont à disposition, de même que des contenants en verre.

Vous munir de sacs réutilisables en coton "faits maison" peut vous permettre d'adopter le mode de consommation "zéro déchet".

À la maison, le stockage des aliments se fera dans des bocaux en verre.

Attention : transporter et conserver des aliments en vrac impose d'être vigilant en ce qui concerne l'hygiène. En effet, il est nécessaire de laver et stériliser les bocaux neufs dans de l'eau bouillante.

Respect de l'environnement, réduction du gaspillage alimentaire et du suremballage ; une consommation raisonnée et responsable est possible grâce au vrac.
Achetez la juste quantité et au meilleur prix !

Nouveau, marché bio !

Dans le cadre de son "agenda 21", la municipalité organise un marché bio et local le dimanche 2 juin 2019 à la Maison de Marsannay. Ce premier marché bio s'inscrira dans la semaine du développement durable.

La vingtaine d'exposants vous accueillera de 9 h à 17 h, en extérieur. Venus pour la plupart d'horizons divers, ils auront à cœur de vous faire découvrir leurs produits et leur savoir-faire.

Pour les enfants, un espace gratuit de jeux en bois sera animé par Créanim (section animation de la boutique dijonnaise de jeux "Jocade").

Pour ce premier marché bio, nous espérons que les Pataras feront un excellent accueil aux exposants présents.

La semaine du développement durable aura lieu cette année du 25 mai 2019 au 8 juin 2019 et, comme pour les éditions précédentes, durera deux semaines.

Pour ouvrir les festivités, une sortie "transhumance en Suisse" avec l'animation famille sera organisée sur la journée du 25 mai 2019. Le marché bio précédemment cité, sera à mi-parcours.

Les "Z'ateliers répar'café", plébiscités par bon nombre de Pataras, clôtureront cette semaine riche en propositions.

La commune s'est résolument engagée dans la voie du développement durable qui s'inscrit de plus en plus au cœur des préoccupations des habitants, comme en témoigne la participation sans cesse croissante et renouvelée des Pataras aux actions menées dans le cadre de l'agenda 21 de Marsannay-la-Côte..

Bulle Bachelard

Consécutivement au déplacement du multi-accueil et afin d'offrir une offre complète de service à la population, l'opération de la réhabilitation de la bulle Bachelard a débuté en juin 2018, afin d'offrir un bâtiment modulable, au confort renforcé, pour l'accueil des enfants de 3 à 5 ans. Les travaux achevés au début de l'année 2019 offrent donc un nouveau centre de loisirs maternels avec une capacité de 48 places.

Dans le cadre de la réhabilitation du complexe, l'intégralité des réseaux desservant le bâtiment (fluide, chauffage, énergie) a été reprise. L'ensemble de la structure a été repensé pour permettre l'apparition d'une grande salle d'activités, sectionnable, d'une superficie de 86,85 m², d'une cuisine pédagogique (9,77 m²), d'un dortoir (45,63 m²) ainsi que de deux blocs sanitaires et d'un bureau de direction. Il est à noter que l'intégralité des revêtements muraux et de sols, mais également les équipements sanitaires, ainsi que la toiture et son isolation, ont été remplacés dans le cadre de cette opération.

Pour le choix des matériaux, les élus de la ville de Marsannay-la-Côte ont confirmé leurs engagements environnementaux. Les produits de finition (sols, peinture, boiserie), retenus pour la modification du nouvel espace d'accueil du centre social Bachelard, ont une haute valeur ajoutée pour l'environnement et la santé des occupants. En effet, pour préserver la santé des enfants mais également celle des utilisateurs tout en s'inscrivant dans une démarche volontaire vis-à-vis de l'évolution de la réglementation sur la qualité de l'air, l'ensemble des produits de finition choisis pour le bâtiment sont peu émissifs en composés organiques volatils (COV). Ces composés, responsables de bien des maux, en forte concentration, (irritation, maux de têtes, manifestations allergiques, asthme, etc.) ont fait l'objet d'une étude particulière dans le choix des produits mis en œuvre.

Ainsi, les panneaux en bois, contreplaqués ou encore fibre sont de classe A/E1, ce qui correspond aux taux les plus faibles existants sur le marché et concernant la teneur en Formaldéhyde (COV). En outre, l'ensemble des produits bois sont certifiés PEFC ou FSC qui garantissent leur provenance de forêts éco-gérées.

Les revêtements de sol en PVC, qui recouvrent la majeure partie du bâtiment, ont été mis en œuvre avec une colle sans solvant et possèdent un traitement spécifique qui limite les émissions de COV pendant la durée de vie du bâtiment. Ils sont en outre composés de 50 % de matières provenant de ressources naturelles, recyclables à 100 % et fabriqués à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.

Par ailleurs, les peintures employées sont des peintures à l'eau, certifiées ECOLABEL, avec une classe d'émission de COV de type A+ (l'une des plus faibles du marché). Elles sont en outre dépolluantes en assurant une captation dans le temps des composés COV contenus dans l'air ambiant.

Enfin, les luminaires mis en œuvre sont de types LEDS, assurant une meilleure gestion de la consommation d'énergie, tout en limitant les interventions de maintenance.

En parallèle des travaux menés sur l'intérieur du bâtiment, les extérieurs ont bénéficié d'une refonte complète avec une extension de la cour, la création d'une nouvelle aire de jeux, la mise en œuvre de jardins pédagogiques mais également le déploiement d'un circuit en peinture. Le patio intérieur du bâtiment a également fait l'objet d'une remise à niveau avec la mise en place d'un sol souple permettant de créer une aire de jeux pour les enfants (piscine à balles).

► *Lire aussi l'article sur l'inauguration p.21*

Maison de Marsannay

En septembre 2018, consécutivement à la rénovation du dojo, a débuté la seconde phase de rénovation de la Maison de Marsannay avec le renouvellement de toiture du bâtiment. Les 1 240 mètres carrés du shingle existant (arrivés en fin de vie) ont été remplacés au profit d'un revêtement de type joint debout en zinc teinté. La municipalité a fait le choix d'un produit exceptionnellement durable (70 ans de durée de vie), d'une grande qualité, en harmonie avec l'environnement (le bâtiment se situe dans la zone protégée des Climats de Bourgogne) tout en respectant les contraintes du bâtiment, à savoir une charpente légère ne permettant pas la mise en œuvre de revêtement lourd de type tuiles, ardoise.

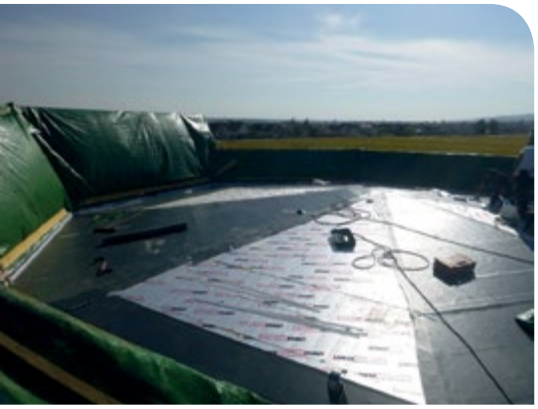

Le chantier, terminé fin décembre 2018, a permis en outre un renforcement de l'isolation existante par la mise en œuvre de polystyrène extrudé d'une épaisseur de 200 mm sur la partie centrale du bâtiment. Il a permis également un renforcement de l'esthétique de la Maison de Marsannay par la dissimulation des gouttières en façades et la suppression de cheminées obsolètes, mais également un renouvellement de l'étanchéité de la toiture terrasse.

Une troisième phase de travaux a été engagée en février 2019 avec la rénovation du hall d'entrée, mais également de l'infirmerie et du bureau d'accueil. L'isolation a été renforcée par la mise en place de 300 mm de laine de verre avant la pose d'un nouveau plafond coupe-feu, afin d'assurer la meilleure sécurité possible aux usagers d'un bâtiment fortement sollicité. Les anciens revêtements muraux (moquette et toile de coco) ont été remplacés au profit de peinture et de protection murale de type ACROVYN, pour mieux résister aux usures du temps.

La municipalité, dans la continuité de son engagement, a privilégié des matériaux de finition avec une haute valeur ajoutée pour l'environnement et la santé des occupants :

- Les peintures employées sont des peintures à l'eau, certifiées ECOLABEL, avec une classe d'émission de COV de type A+. Elles sont en outre dépolluantes, en assurant une captation dans le temps des composés COV contenus dans l'air ambiant.
- Les luminaires mis en œuvre sont de type LEDS, assurant une meilleure gestion de la consommation d'énergie, tout en limitant les interventions de maintenance.

Prenons soin de nos aînés

Il y a tout juste un an, nous évoquions **l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)** qui était en cours afin de nous permettre de **mieux connaître les spécificités de notre commune et de mieux répondre à chacun d'entre-vous.**

De cette analyse conduite **par notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** et terminée fin 2018, **3 grandes priorités se sont dégagées :**

- **La famille et le logement**
- **La jeunesse**
- **Les personnes âgées**

Si les deux premières thématiques sont travaillées au sein du Centre Social par les services compétents, **l'équipe municipale majoritaire "Marsannay Rassemblée" souhaite renforcer l'accompagnement des aînés sur notre territoire.**

En effet, pour cette population, les constats de l'Analyse des Besoins Sociaux sont doubles :

- La commune de Marsannay la Côte **compte 30% de personnes de plus de 60 ans dont 13% de plus de 75 ans.**
- **La part des personnes de plus de 80 ans vivant seules est en augmentation.**

Les enjeux pour la municipalité sont donc les suivants :

- **Anticiper le vieillissement** de la population, **prévenir et accompagner la perte d'autonomie.**
- **Lutter contre l'isolement.**
- **Développer des logements intermédiaires** entre domicile et établissement médicalisé.
- **Accompagner** les personnes âgées pour **les démarches administratives en ligne.**
- **Augmenter les actions intergénérationnelles** proposées au niveau du Centre Social Bachelard.
- **Renforcer l'écoute et la prise en compte de la parole des aînés** en créant par exemple un **Conseil Municipal Sénior.**
- **Orienter les aidants** des personnes âgées **vers des actions d'aides aux aidants** mises en place ou développer de nouvelles actions.

Afin de répondre à ces besoins, **l'équipe municipale "Marsannay Rassemblée" a fait voter,** au Conseil Municipal du 8 avril, **la nomination d'une Conseillère Municipale Déléguée aux Personnes Agées en la personne de Madame Agnès Courtois.** Présente sur la commune depuis de nombreuses années et bien connue pour son investissement social, Agnès s'engage dans sa mission au plus près de chacun.

Bien évidemment, la vigilance citoyenne de chacune et chacun d'entre-nous reste de mise afin de signaler toute situation d'isolement ou de difficulté repérée autour de nous.

Soucieuse de répondre aux attentes de ses habitants, toutes générations confondues, l'équipe municipale "Marsannay Rassemblée" renforce ses services de proximité.

Vous voulez contribuer avec nous à la vie de notre commune, contactez- nous :
✉ marsannayrassemblee@gmail.com
http://marsannayrassemblee.webnode.fr

Catherine PAGEAUX
Présidente de l'association "Marsannay Rassemblée"

Vivre ensemble à Marsannay

Pétition :

Mr Mme ..... Prénom .....

Adresse .....

Soutient l'action de VIVRE ENSEMBLE A MARSANNAY concernant le PLUI de la commune.

A Marsannay la Côte le ..... Signature
Précédée de
la mention manuscrite
BON POUR ACCORD

Bulletin d'adhésion :

Mr Mme ..... Prénom.....

Adresse..... N° Téléphone.....

Adresse courriel .....

Désire rejoindre Vivre Ensemble à Marsannay en signant ce bulletin d'adhésion

A Marsannay-la-Côte le ..... Signature
Nous vous contacterons à réception de votre bulletin

Internet V.E.M : assvem@wanadoo.fr

Président :
J.F GONDELLIER 29bis rue du Carré
Jean-françois.gondellier@wanadoo.fr

Secrétaire
Alain BERTHELON 12B rue de la Maladière
alain.berthelon@orange.fr

Vous avez été nombreux à répondre à notre lettre d'information de fin janvier soit en signant la pétition soit en complétant le bulletin d'adhésion.

Merci à tous de votre collaboration.

Le **26 mars** a eu lieu une rencontre avec l'ensemble de nos adhérents et des pétitionnaires et un point a été fait sur l'avancée du **dossier PLUI.HD qui va engager notre commune sur de nombreuses années.**

Si vous voulez nous rejoindre, et afin de rester informé sur ce dossier, il n'est pas encore trop tard. **Vous pouvez compléter le document ci contre et nous le retourner à l'une des adresses indiquées.**

Les élus de la liste VIVRE ENSEMBLE A MARSANNAY restent à votre écoute et à votre disposition et continuent à travailler dans l'intérêt général de notre commune.
Jean-François GONDELLIER – Nelly OBLIN – Philippe GUYARD – Gisèle GRENETTE – Valérie SOTTY - Jean RENARD et Alain BERTHELON

Marsannay, vivre ma ville

Nous sommes cinq élus a avoir quitté le groupe majoritaire. Nous n'admettons pas que, comme l'ensemble de ses décisions, les **choix d'implantation de logements** aient été pris par le maire et ses proches sans aucune concertation.

Nous avons créé un nouveau groupe **"Marsannay, Vivre Ma Ville"** dont l'objectif est de vous informer des décisions prises, des dossiers en cours, afin que vous puissiez participer à **la vie de la commune**.

Dans un souci de transparence, cinq ans après son élection, le dernier budget d'investissement voté, **quel bilan pour le programme de la liste "Marsannay Rassemblée agit avec vous"** à qui vous aviez confié sa réalisation et à laquelle nous avions donné notre confiance ?

Un échec certain sur le plan du rassemblement, 8 défections pour 22 élus, dont la démission de la première adjointe et la formation de notre groupe.

Un échec sur le plan de la concertation, le Maire étant obligé de revenir sur ses choix faits sans consultation.

Reprenez le programme de **Marsannay Rassemblée,** liste élue en 2014, **relevez les promesses non tenues** :

- l'amélioration **du transport collectif,** la mise en service d'une **navette**, la création de voies **séparées vélos/piétons** entre le bourg et la Champagne-Haute, le **parking-relais**, l'aménagement **des trottoirs et des espaces sablés**, la fin du stationnement dangereux des véhicules utilitaires...
- des **médiateurs** de la commune pour des interventions en soirée, la création d'un **espace ouvert pour les jeunes**, le caveau des vignerons, le marché mensuel de produits locaux et bio sous des "halles à construire", le maraîchage, via une AMAP, une épicerie au bourg...

Même la proposition d'une libre expression des citoyens en fin de Conseil Municipal n'a pas été tenue ! Les questions posées par vos élus sont très souvent éludées, et traitées avec un mépris affiché.

Par ailleurs, l'adoption du PLUI HD, les transferts de compétence Commune/ Métropole et Département/ Métropole, vont impacter fortement l'avenir de Marsannay, votre avenir.

Soyez vigilants !

Vos élus du groupe "Marsannay, vivre ma ville"
Eric BRIEZ - Thierry Reynier - Carole Gilson - Jacky Alexandre - Jeannine Tisserandot
✉ marsannay-vmv@netc.fr

ATELIERS CLUB sportunit

MULTISPORTS

BASKETBALL • JUDO • MOLKKY • PÉTANQUE • TENNIS

DIM. 7 JUILLET

MAISON DE MARSANNAY-LA-COTE

DIJON métropole

Marsannay-la-Côte

Réalisation : Sportunit

PARTENAIRE OFFICIEL

DIJON

10H/12H•14H/17H

GRATUIT • À PARTIR DE 6 ANS

CLUB.SPORTUNIT

Virgin RADIO POP ROCK ELECTRO 87.9